

I. Évolution économique récente

Comme d'autres pays de la région, la République tchèque reste confrontée à de vastes transformations structurelles qui influent directement sur la performance macroéconomique. L'économie n'a pas encore atteint un niveau permettant l'établissement d'un cycle stable. La production potentielle ne suit pas encore une tendance régulière et continue de refléter dans une large mesure l'impact des efforts de restructuration à la suite des réformes juridiques et de la modification des structures de propriété.

En quoi les enjeux de la politique économique en République tchèque se distinguent-ils de ceux des autres pays en transition ? Premièrement, l'ouverture complète aux investisseurs stratégiques et les mesures destinées à stimuler l'investissement direct étranger ne datent que de la fin de la dernière décennie et ont engendré des entrées de capitaux très synchronisées. Ces capitaux ont exercé de fortes pressions à la hausse sur la monnaie et créent des tensions particulières sur le marché du travail. Deuxièmement, la disparition des entreprises peu productives et déficitaires héritées de l'économie planifiée a aussi été longtemps différée¹, si bien que dans certains cas, l'emploi et le stock de capital ne sont plus viables. L'apparition de ce dualisme au sein de l'économie accroît les pressions sur le système de prestations et de protection sociale, tandis que les ajustements attendus dans le secteur peu productif, accélérés par l'appréciation récente de la monnaie, risquent d'entraîner des perturbations supplémentaires au niveau de la production et de l'emploi.

L'évolution économique actuelle est la conséquence de ces diverses influences structurelles, du ralentissement de l'activité internationale, des inondations de l'été 2002 et d'une impulsion budgétaire massive. Les tensions qui résultent de cette interaction entre facteurs liés à l'offre et à la demande empêchent l'économie tchèque de se développer plus rapidement et de mieux tirer parti de sa situation géographique avantageuse au sein d'une Union européenne élargie.

Production

Le produit intérieur brut augmente à un rythme plus lent

La croissance de la production a commencé à se ralentir à partir du dernier trimestre de 2001, à la suite du fléchissement de l'activité mondiale. Les exportations

de biens et services représentent 60 pour cent du PIB et 70 pour cent d'entre elles sont à destination des marchés de l'Union européenne (40 pour cent pour la seule Allemagne), si bien que le tassement observé sur les marchés extérieurs a eu des effets immédiats et secondaires importants. Dans un premier temps, la contribution du solde commercial au PIB est devenue fortement négative ; par la suite, toutes les activités intérieures induites par les exportations, notamment l'investissement et la demande de produits intermédiaires importés, se sont ralenties. À la suite du ralentissement qui s'est produit au niveau de l'investissement des entreprises privées, les importations de biens d'équipement ont elles aussi fortement baissé, le déficit commercial s'est réduit et la contribution nette du secteur extérieur est devenue positive en 2002. Sous l'effet des inondations du mois d'août, qui ont provoqué un effondrement des recettes du tourisme, la contribution du secteur extérieur est redevenue négative (tableau 1 et graphique 1).

La croissance de la consommation publique et privée a atténué le ralentissement de l'activité. La consommation publique a continué de progresser fortement, en partie sous l'effet de dépenses engagées dans la perspective des élections (des élections générales ont eu lieu durant l'été 2002). Les augmentations des salaires de la fonction publique, des retraites et des transferts intervenues avant les élections se sont par ailleurs soldées par une hausse continue des revenus des ménages. La consommation privée a encore progressé à la faveur d'une forte augmentation du revenu réel, mais aussi parce que les entreprises privées ont évité de licencier des travailleurs dans le contexte d'un marché du travail structurellement tendu. Un contraste est donc apparu entre le ralentissement prononcé des exportations, le tassement de la croissance des investissements et le mouvement de déstockage qui s'en est suivi², d'une part, et la vigueur de la consommation privée et publique, de l'autre. La mesure dans laquelle cette évolution pourra se poursuivre au-delà de 2002 et permettre à la demande intérieure de soutenir davantage la croissance dépendra du succès avec lequel l'écart de productivité vis-à-vis de l'Union européenne pourra être comblé. Un tel progrès stimulerait à nouveau l'investissement et les exportations et contribuerait à rééquilibrer la structure de la demande.

La modification de la composition de la demande s'est reflétée dans l'évolution de la structure de la production. Les secteurs producteurs de biens, qui desservent les marchés d'exportation et fournissent des intrants pour les exportateurs nationaux, ont vu leur production se ralentir plus tôt et plus rapidement que celle des secteurs de services, qui sont orientés vers la demande intérieure (tableau 2). Simultanément, les producteurs locaux de biens de consommation, pénalisés par l'augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre (sous l'effet des hausses de salaire et de l'appréciation de la monnaie – voir plus loin) ont connu une dégradation de leur compétitivité et ont dû faire face à une concurrence internationale intense et à une pénétration accrue des importations. Les secteurs des textiles, de l'habillement, du cuir et de la chaussure ont vu leur production diminuer en termes absolus.

Tableau I. **Produit intérieur brut trimestriel**

	2000					2001					2002		
	Année	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3 ¹
	Pourcentage de variation sur douze mois, prix de 1995												
PIB ²	3.3	3.3	3.1	2.8	3.9	3.3	3.6	3.5	3.3	2.7	2.8	1.9	1.5
Dépenses de consommation des ménages	2.5	2.3	2.3	3.2	2.0	3.9	3.1	4.0	4.0	4.4	4.1	5.1	5.3
Consommation publique (ISBLSM inclus)	-1.0	-2.2	0.6	0.2	-2.3	0.3	-0.4	-1.8	0.6	2.5	4.9	9.4	3.7
Formation brute de capital fixe ³	5.3	3.4	5.9	7.3	4.7	7.2	6.0	8.9	6.8	7.2	3.4	-0.7	0.9
Variation de stocks ⁴	1.3	-0.6	0.6	2.7	2.6	0.7	2.9	0.2	0.4	-0.5	-2.1	-1.4	..
Exportations	17.0	20.7	13.2	13.3	21.3	12.3	21.1	13.3	9.4	6.7	5.5	3.8	-2.7
Biens	20.0	26.2	15.9	15.9	22.6	14.6	24.1	15.1	11.4	9.0	5.3	7.0	1.1
Services	5.7	-0.6	2.0	4.7	16.1	2.2	6.4	5.3	2.2	-3.5	6.2	-12.3	-17.9
Importations	17.0	15.9	13.2	18.3	20.0	13.6	23.0	14.1	10.6	8.5	4.2	4.0	3.6
Biens	20.2	19.8	17.0	22.2	21.8	15.3	25.7	15.4	12.1	9.9	3.4	4.8	3.9
Services	1.2	-2.7	-4.9	1.7	10.2	3.8	7.2	6.5	2.9	-0.3	9.9	-1.5	1.6
Solde commercial ³	-1.0	2.1	-0.6	-4.1	-1.1	-2.0	-2.6	-1.3	-1.7	-2.6	0.8	-0.4	-5.6

1. Les chiffres ont été sensiblement révisés en janvier 2003 en raison de la correction des données relatives aux exportations pour la période juillet-novembre 2002.

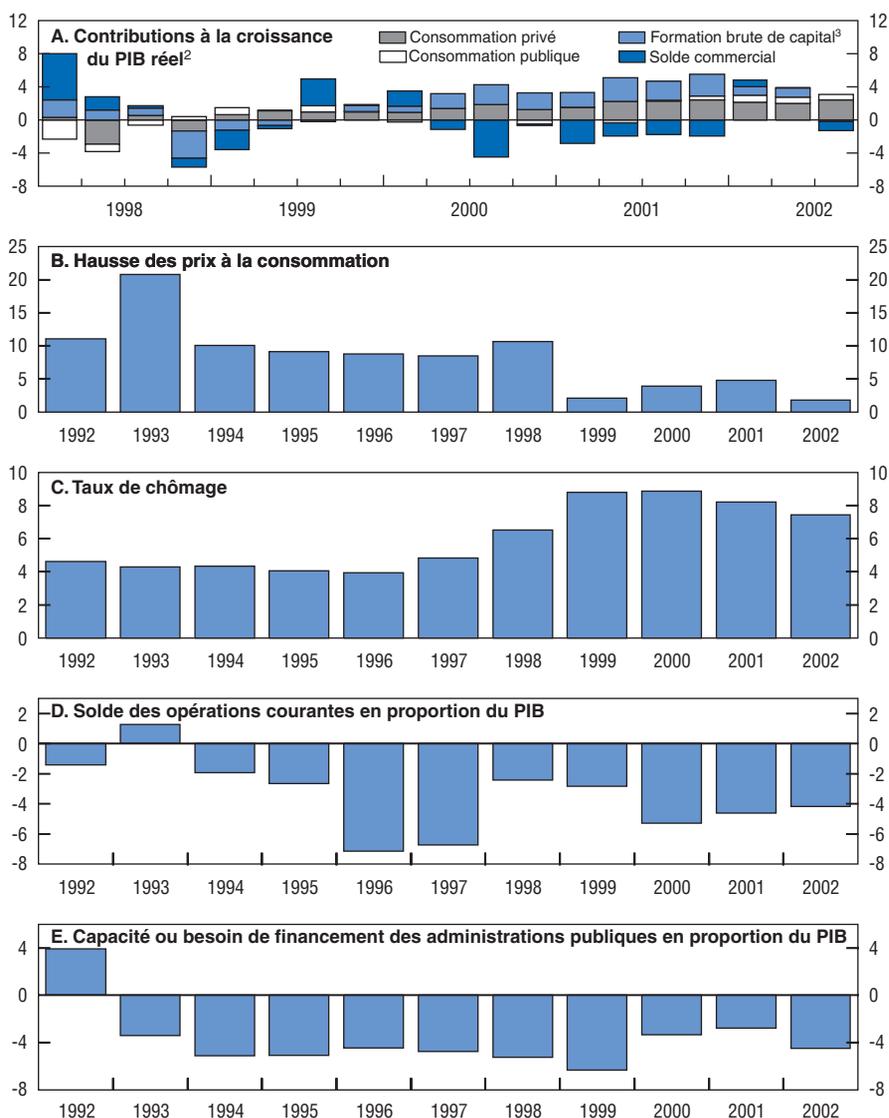
2. SEC95.

3. Y compris d'importants achats de d'avions militaires en 2001; des achats similaires ont été comptabilisés comme consommation publique en 2002.

4. Contribution à la croissance du PIB représentée par la variation de la variable en pourcentage du PIB de la période précédente.

Source : OCDE, *Comptes nationaux trimestriels*.

Graphique 1. Performance macroéconomique¹
Pourcentages



1. Les chiffres indiqués dans les parties C à E pour 2002 sont des estimations.

2. Variation de la variable considérée en pourcentage du PIB de l'année précédente.

3. Investissement public compris.

Source : OCDE, *Perspectives économiques, Principaux indicateurs économiques*.

Tableau 2. **Produit intérieur brut trimestriel par secteur**

	Part moyenne dans la valeur ajoutée brute 2000-2001	2000					2001					2002	
		Année	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4	T1	T2
		Pourcentage	Pourcentage de variation sur douze mois, prix de 1995										
Valeur ajoutée brute ¹		3.4	3.3	3.1	2.8	4.5	3.7	3.9	4.0	3.7	2.9	2.9	2.3
Agriculture, pêche et sylviculture	6	-1.4	3.0	1.6	-6.1	0.5	-5.4	-4.5	-3.0	-6.7	-6.2	-3.5	3.5
Industrie	37	9.3	6.7	10.8	9.7	10.2	1.8	4.9	1.6	2.7	-2.1	2.0	-2.0
Secteur manufacturier	30	8.0	6.6	8.4	3.6	13.7	2.6	5.4	0.9	4.2	0.1	4.0	-0.6
Construction	5	-6.3	-6.1	-16.0	-3.2	0.3	-1.2	2.3	2.0	-2.5	-5.0	-5.6	-2.0
Services	59	0.8	1.7	0.0	0.5	1.3	6.4	3.3	6.4	7.5	8.3	5.5	5.4
Commerce, réparation	15	-0.8	0.7	-4.1	-2.3	2.8	7.8	4.0	9.9	6.8	10.1	11.6	10.9
Hôtellerie, restauration	2	15.6	-11.6	21.3	31.7	15.1	-1.8	9.6	4.2	-5.3	-13.5	-1.9	-12.2
Transports et services collectifs	10	8.2	10.3	6.7	11.2	4.8	11.5	5.2	10.7	13.6	16.8	10.8	15.2
Services financiers	7	-9.3	2.7	-12.7	-11.5	-16.5	15.9	-1.8	14.3	26.2	29.8	0.9	-2.5
Immobilier, services aux entreprises	13	7.6	5.6	8.8	3.8	11.8	5.4	6.6	5.4	6.6	3.5	4.6	-0.1
Autres services	12	-5.4	-5.9	-5.1	-5.7	-4.9	-1.6	-0.3	-3.4	-1.8	-0.7	-2.1	3.9

1. SEC95. La valeur ajoutée brute est la somme des valeurs ajoutées des branches énumérées dans le tableau, diminuée de la valeur des services d'intermédiation financière, indirectement mesurée.

Source : Office statistique tchèque.

Ces évolutions ont entraîné une nouvelle augmentation de l'écart de production qui avait commencé à se résorber en 2000 et en 2001, le taux de croissance redevenant inférieur au taux tendanciel en 2002. Le graphique 2 présente deux estimations de la production potentielle et de l'écart de production et indique quelles sont les sources de la production potentielle, ainsi que la part de la productivité et de l'emploi dans le PIB dans une comparaison internationale. L'écart entre la production effective et la production potentielle s'est creusé en dépit d'un taux de croissance tendanciel nettement inférieur à celui des autres pays en transition³.

La faiblesse de la croissance tendancielle s'explique principalement par la productivité insuffisante des ressources employées, conséquence du report des réformes et de leur réalisation incomplète pendant les premières années qui ont suivi la transition⁴. À la suite de la libéralisation totale des entrées de capitaux étrangers et des mesures prises pour encourager ces mouvements depuis 1998, la restructuration de l'offre s'est accélérée avec l'aide d'entreprises financées par l'IDE dans les industries manufacturières, le commerce et les services bancaires. La poursuite de la libéralisation et de la privatisation des industries de réseaux se traduit aussi par de meilleures performances dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications (voir annexe IV). On commence à observer des tendances divergentes de la productivité du travail entre les segments sous contrôle étranger et les segments nationaux du secteur manufacturier (graphique 3). Cela signifie que la vigueur et la résilience à court terme de l'économie et son potentiel de croissance dépendent dans une très large mesure des investissements productifs étrangers, tandis que la restructuration des entreprises nationales peu productives ne progresse pas suffisamment⁵. Le tassement actuel de l'investissement – des entreprises étrangères, notamment – va ralentir les restructurations et empêcher un redressement plus prononcé en 2003.

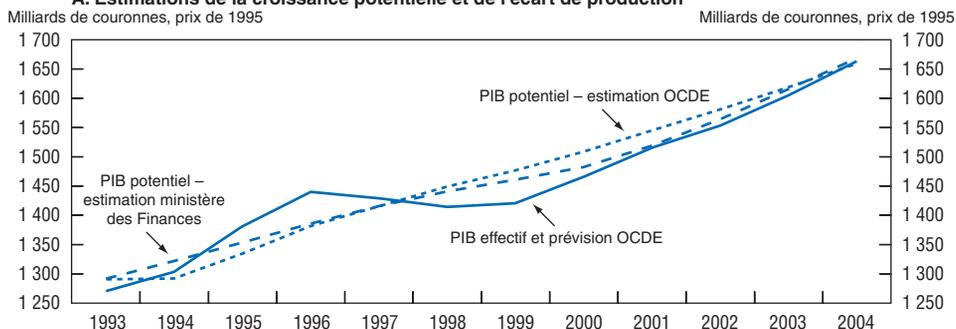
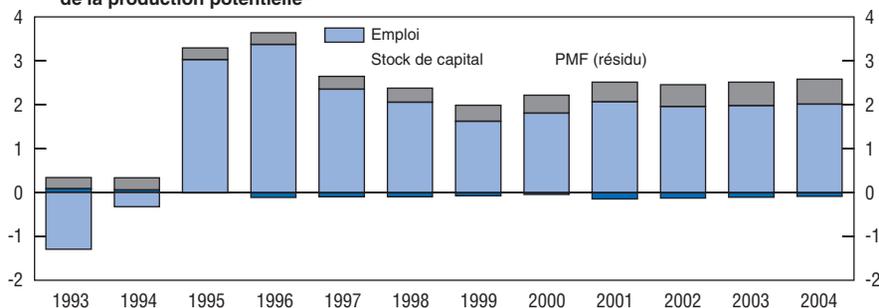
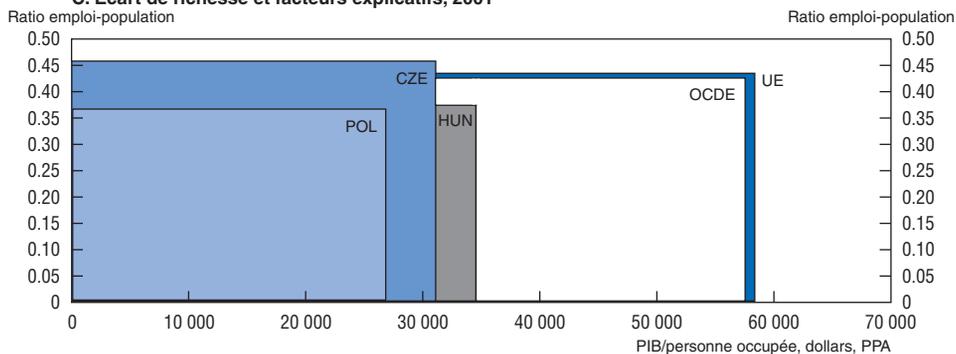
Afin de renforcer le potentiel de production, il faudrait préserver les taux d'activité et d'emploi remarquablement élevés, nettement supérieurs à ceux des autres pays de la région. Le niveau élevé de l'emploi s'explique en partie par la survivance d'entreprises peu performantes, mais il pourrait aussi devenir une source de croissance supplémentaire si les ressources pouvaient être transférées dans des activités plus productives.

Emploi et salaires

Le taux de chômage déclaré est élevé, mais les réserves effectives de main-d'œuvre sont en diminution

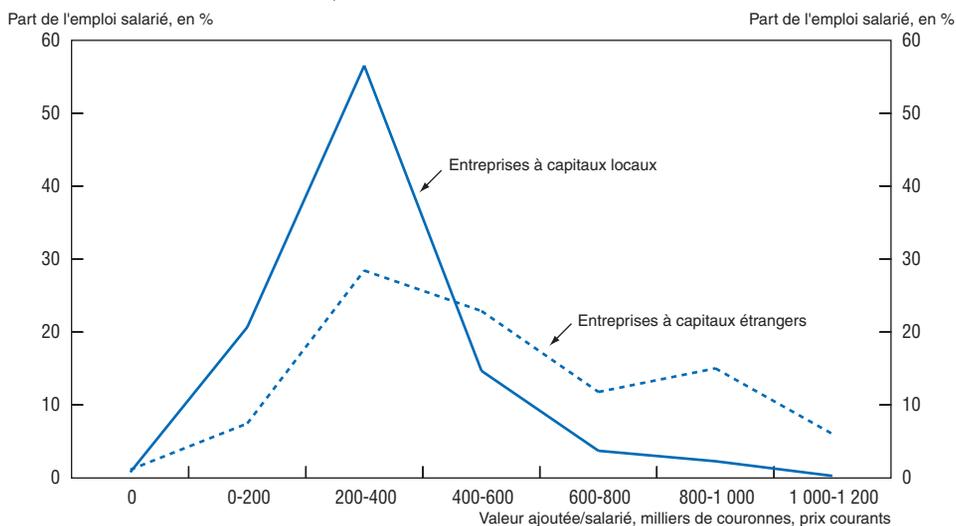
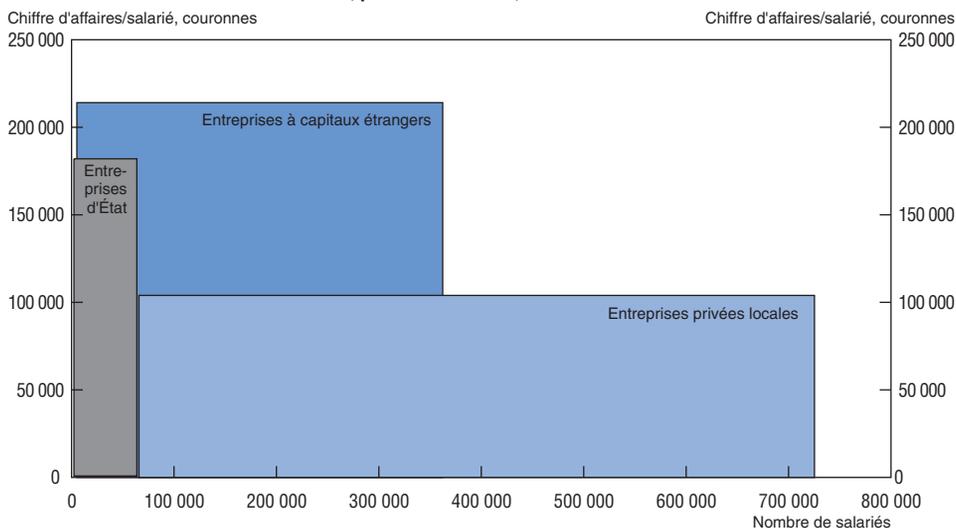
D'après les enquêtes normalisées sur la population active, le taux de chômage est passé sous la barre des 8 pour cent pour la première fois depuis 1998, se rapprochant progressivement de la moyenne de l'OCDE (graphique 4). Simultanément, le taux de chômage déclaré a fortement augmenté, atteignant près de 9½ pour

Graphique 2. Croissance potentielle

A. Estimations de la croissance potentielle et de l'écart de production¹B. Facteurs pris en compte par l'OCDE dans l'estimation de la croissance de la production potentielle²C. Écart de richesse et facteurs explicatifs, 2001³

1. Écart entre le PIB effectif et le PIB potentiel.
 2. Par hypothèse, le taux d'amortissement du stock de capital est de 11 % pour la période 1991-1993, de 7 % pour 1994 et 1995 et de 8 % ensuite.
 3. La surface du rectangle représente le PIB par habitant en dollars, à parité de pouvoir d'achat.
- Source : OCDE, ministère des Finances.

Graphique 3. Productivité du travail et chiffre d'affaires par catégorie d'entreprise

A. Industries manufacturières, 2000¹B. Chiffres d'affaires industriels, premier semestre, 2002²

1. Pour des raisons de confidentialité, les chiffres concernant les catégories à plus forte productivité ne sont pas publiés. Le résidu pour les entreprises à capitaux étrangers est d'environ 3 % (contre 0.5 % à 1.4 % pour les autres catégories).

2. Entreprises comptant au moins 20 salariés.

Source : Office statistique tchèque.

Encadré 1. L'impact économique des inondations

Les inondations exceptionnellement graves d'août 2002 ont contribué à une dégradation de la performance économique, réduisant le stock de capital du pays dans des proportions atteignant probablement 4 à 6 pour cent du PIB. Les inondations ont temporairement paralysé une partie de l'infrastructure productive (choc au niveau de l'offre) et ont découragé les touristes étrangers (choc au niveau de la demande), exerçant ainsi des effets négatifs au niveau macroéconomique avant que les effets positifs de la reconstruction aient commencé à se faire sentir. Ces pertes de production, sans ajustements compensatoires de l'emploi et des coûts salariaux, ont entraîné une dégradation de la rentabilité du secteur des entreprises. En outre, les bénéfices ont été comprimés par les pertes non assurées qui ont atteint des niveaux importants dans certaines régions, notamment dans le secteur des entreprises à capitaux nationaux. Outre le financement de la remise en état des infrastructures publiques, le gouvernement a accepté de subventionner la reconstruction de logements privés. La reconstruction du parc de logements et des infrastructures de transport touchées par les inondations devrait entraîner une forte augmentation des dépenses d'investissement public en 2003, contribuant ainsi à stimuler la demande finale.

Les compagnies d'assurance estiment que les remboursements liés aux inondations s'élèveront au total à 32 milliards de couronnes (environ un milliard de dollars, ou 1½ pour cent du PIB). Ces remboursements ne viendront que partiellement en déduction des bénéfices du secteur financier, dans la mesure où des réassureurs étrangers ont pris en charge une proportion importante des sinistres. Cependant, les compagnies d'assurance ont immédiatement revu leurs primes à la hausse et ont commencé à refuser d'assurer les ménages et les entreprises situés dans des zones dangereuses. La décision du gouvernement d'accorder des aides relativement généreuses aux ménages a créé un problème d'aléa moral. Les autorités devraient donc veiller à appliquer des règles plus strictes en matière de construction et de zonage afin de réduire au minimum les pertes budgétaires susceptibles d'être provoquées par des inondations à l'avenir.

cent, si bien qu'un écart de plus en plus grand s'est creusé entre les deux indicateurs en raison du manque d'incitations à travailler : depuis que les règles régissant le départ en retraite anticipé ont été rendues plus rigoureuses, un nombre croissant de chômeurs âgés tirent avantage du généreux système de protection sociale qui les oblige à rester inscrits au chômage, mais sans véritablement rechercher un emploi⁶. Quant à la demande de main-d'œuvre, elle s'est heurtée, dans le cas des travailleurs peu qualifiés, à la lourdeur des procédures en matière de protection de l'emploi et au niveau élevé des prélèvements sur les salaires. La mobilité géographique des travailleurs est faible et les marchés du travail locaux demeurent étroits, en raison de rigidités dans les infrastructures de transport et

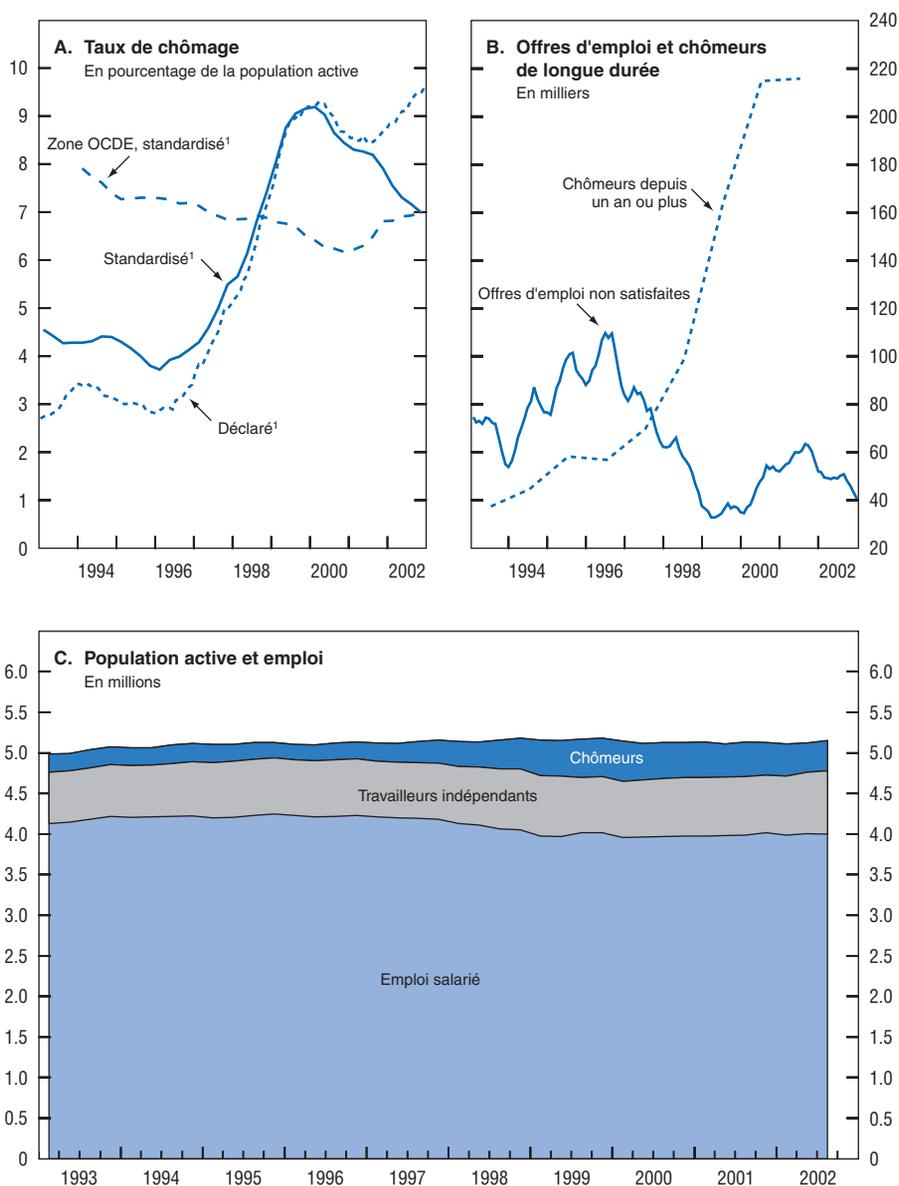
les marchés du logement. Les contrats de travail à temps partiel et temporaire demeurent rares, en raison du manque de clarté de la réglementation⁷.

Compte tenu de la faible mobilité des travailleurs, on observe de sérieuses pénuries de main-d'œuvre dans certaines régions et dans certains secteurs d'activité. Le taux de chômage reste faible dans les régions en expansion rapide comme Prague et la région qui l'entoure (Bohême centrale), ainsi que le sud-ouest et le nord-est de la Bohême⁸. À l'issue d'une enquête menée auprès d'un certain nombre de grandes entreprises en mai 2002, la Chambre économique a indiqué que 57 pour cent d'entre elles ont des difficultés à recruter des travailleurs dans les domaines de la gestion, des services commerciaux, des services financiers et des services techniques⁹. Elle signale également une plus forte rotation du personnel formé en entreprise, ce qui donne à penser que les entreprises se livrent une concurrence plus intense pour recruter des travailleurs qualifiés. Une inadéquation croissante entre la demande et l'offre de main-d'œuvre peut indiquer que la part du chômage structurel dans le chômage total est plus élevée qu'on ne le pense généralement. Si tel est le cas, les réserves effectives de main-d'œuvre pourraient en fait être beaucoup plus limitées que ne l'indiquent les résultats de l'enquête ou les chiffres du chômage déclaré¹⁰. Cela ferait peser une lourde contrainte sur la croissance de la production à plus long terme¹¹.

Les salaires augmentent plus vite que la productivité en dépit du ralentissement de l'activité...

L'emploi salarié dans le secteur des entreprises a diminué pendant la période de fléchissement de l'activité, mais les pertes d'emplois ont été compensées par une progression du travail indépendant et de l'emploi public, si bien que l'emploi total a légèrement augmenté (graphique 4). À l'intérieur du secteur des entreprises, le nombre d'offres d'emploi non satisfaites a diminué au cours de l'année. La pression des salaires est néanmoins restée forte, entraînant une croissance moyenne des salaires nettement supérieure à celle de la productivité du travail (tableau 3). Les hausses de salaire dans le secteur public ont aussi joué un certain rôle, en particulier avant les élections, lorsqu'elles ont dépassé 11 pour cent, en raison de leur effet d'entraînement sur les salaires du secteur des entreprises. Ces évolutions, conjuguées à la forte appréciation de la monnaie en 2002, se sont soldées par une hausse prononcée des coûts unitaires de main-d'œuvre relatifs.

Le relèvement du salaire minimum en janvier 2003, sans aucune réduction des prélèvements sur les salaires, a assombri les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés dont le taux de chômage dépasse déjà 20 pour cent. Le gouvernement a majoré le salaire brut minimum de 9 pour cent, le faisant passer de 5 700 couronnes à 6 200 couronnes¹², après une évaluation controversée des effets de cette mesure¹³. Bien que 2 pour cent seulement des travailleurs aient

Graphique 4. **Emploi, chômage et population active**

1. Données corrigées des variations saisonnières par l'OCDE.

Source : OCDE, *Principaux indicateurs économiques, Statistiques trimestrielles de la population active* ; ministère du Travail et des Affaires sociales.

Tableau 3. Évolution des salaires

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 T1	2002 T2	Estimation 2002
	Pourcentage de variation sur douze mois										
Salaire nominal global	18.5	18.5	18.4	10.5	9.4	8.2	6.6	8.5	7.0	7.4	7.4
Secteur des entreprises	18.2	19.2	17.7	11.7	11.0	7.1	7.8	8.2	7.2	6.4	6.7
Secteur hors entreprises	19.8	17.0	20.7	5.8	3.9	13.1	2.8	10.0	6.5	11.7	11.3
Salaire réel global	7.7	8.7	8.8	1.9	-1.2	6.0	2.6	3.6	3.1	5.0	6.7
Secteur des entreprises	7.4	9.2	8.2	2.9	0.3	4.9	3.8	3.3	3.3	4.0	6.0
Secteur hors entreprises	8.9	7.3	10.9	-2.5	-6.1	10.8	-1.1	5.1	2.7	9.2	10.5
Productivité dans le secteur des entreprises	1.5	5.4	4.4	-0.5	0.4	3.0	4.4	2.8			
Coûts unitaires de main-d'œuvre dans le secteur des entreprises	15.4	11.3	12.4	8.4	4.6	1.9	2.8	5.2			

1. Les chiffres se rapportent à l'ensemble des salariés mais ne tiennent pas compte des taxes sur les salaires

Source : Office statistique tchèque.

été rémunérés au salaire minimum en 2002, certains secteurs, tels que celui du verre et de la chaussure, seront plus touchés que d'autres. Cela tient à l'extension administrative, imposée par les autorités, des conventions collectives conclues avec les entreprises syndicalisées du *bâtiment*, de la *construction mécanique*, des *textiles*, du *cuir* et de la *chaussure* à l'ensemble des entreprises de ces branches en 2002. Les effets les plus défavorables de ces mesures d'augmentation des coûts de main-d'œuvre se manifesteront au niveau de la demande de main-d'œuvre au bas de l'échelle des salaires. Par conséquent, il y aurait lieu d'adopter des mesures d'accompagnement permettant de réduire les coûts d'embauche pour les employeurs, en abaissant par exemple les cotisations de sécurité sociale ou en accordant des prestations liées à l'emploi, plutôt que d'imposer des augmentations de salaire. À terme, il sera nécessaire de veiller à ce que la productivité des travailleurs concernés augmente de façon correspondante (voir chapitre IV).

Parmi les entreprises, celles qui sont financées par l'IDE ont réagi rapidement à la détérioration de la situation, augmentant les salaires dans de moindres proportions et ajustant leurs effectifs plus rapidement que leurs homologues locaux. La réactivité des entreprises étrangères à la situation économique est remarquable et tranche avec l'inertie des hausses de salaire et la moindre flexibilité de l'emploi dans le secteur intérieur. En conséquence, la partie du secteur exportateur qui est contrôlée par des entreprises multinationales a mieux préservé sa compétitivité que les entreprises locales. En outre, étant donné la part importante des importations dans la production des entreprises multinationales, la forte appréciation de la monnaie leur a été globalement moins défavorable qu'aux producteurs locaux, qui font moins appel aux importations.

La moindre capacité d'adaptation des entreprises locales s'est reflétée dans une augmentation rapide du nombre d'entreprises non financières en difficulté et d'emplois vulnérables¹⁴ (tableau 4). Les statistiques et des études spéciales confirment que, comme on le craignait, la fracture entre ces deux secteurs de l'économie s'est accentuée. Une enquête réalisée en octobre 2002 pour déterminer la solvabilité des entreprises a révélé que, dans l'échantillon examiné, la proportion d'entreprises très solides s'est accrue parallèlement à la proportion d'entreprises très vulnérables¹⁵.

Tableau 4. **Emplois vulnérables**

	1999	2000	2001	2002 ¹
Industrie	323.2	214.5	208.1	231.9
Construction	17.5	12.0	9.7	30.7
En pourcentage de l'emploi salarié	8.6	5.9	5.6	6.8

1. Premier trimestre.

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Office statistique tchèque.

Inflation

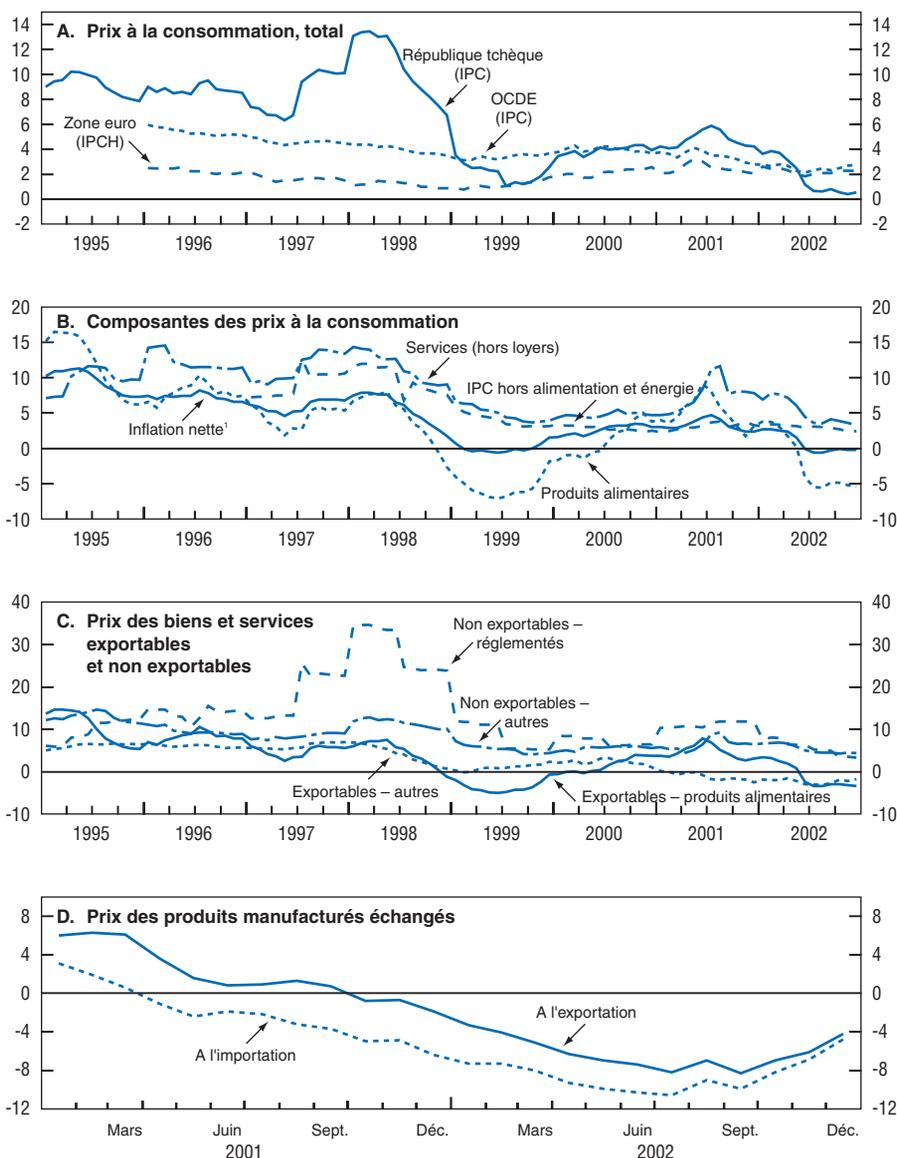
L'inflation est tombée au-dessous de l'objectif visé par la Banque centrale...

L'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) a été dominée par des facteurs ponctuels favorables sans rapport direct avec la politique monétaire (graphique 5). C'est la raison pour laquelle l'inflation est tombée nettement en dessous de l'objectif de la Banque centrale, comme en 1999. La progression de l'IPC est restée inférieure à la moyenne de l'OCDE et de la zone euro depuis le deuxième trimestre de 2002 (partie A). Sous l'effet de la baisse des prix à l'importation et de la libéralisation progressive des industries de réseaux, les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont sensiblement diminué, tirant à la baisse l'inflation totale. Quant à l'inflation sous-jacente, hors prix des denrées alimentaires et de l'énergie, elle a dépassé la hausse de l'IPC de 1 à 2 points de pourcentage en 2002 (partie B). L'appréciation de 10 pour cent en termes effectifs de la monnaie est pour beaucoup dans l'impact très limité des prix des échanges internationaux sur l'inflation totale (partie C). Les prix des produits manufacturés faisant l'objet d'échanges internationaux ont accusé jusqu'au milieu de l'année une baisse qui s'est ensuite ralentie, mais le recul plus rapide des prix à l'importation s'est traduit par une amélioration des termes de l'échange pour la République tchèque (partie D). L'inflation est restée plus forte dans les secteurs qui ne sont pas exposés aux échanges internationaux, aux alentours de 4 à 5 pour cent, en raison des pressions endogènes sur les coûts qui ne sont toujours pas atténuées par la concurrence internationale.

... mais les tensions qui subsistent pourraient entraîner une inflation plus soutenue à l'avenir

Comme l'inflation a été inférieure à l'objectif qui avait été fixé, les salaires réels ont progressé de façon plus soutenue que prévu en 2002. La crédibilité du processus de négociation salariale tripartite *ex ante*, en tant que point d'ancrage des salaires pour les employeurs et les salariés, est aujourd'hui mise à l'épreuve. Si les accords de salaire centralisés ne commencent pas à intégrer une clause explicite d'ajustement des salaires réels, la flexibilité des salaires nominaux pourrait se révéler insuffisante dans le contexte du recul de l'inflation, et il pourrait devenir difficile d'empêcher les salaires réels d'augmenter à nouveau plus rapidement que la productivité du travail. Pour parer à une telle éventualité, les entreprises pourraient aussi compenser l'augmentation imprévue des salaires réels en n'accordant pas les 13^e et 14^e mois de salaire habituellement versés (mais pas obligatoires) au dernier trimestre. À terme, le passage à des négociations complètement décentralisées au niveau des entreprises¹⁶ pourrait accroître la flexibilité des salaires et contribuer à une résorption plus rapide des déséquilibres sur le marché du travail.

Graphique 5. **Évolution des prix**
Pourcentage de variation en glissement annuel



1. L'inflation nette correspond à la hausse des prix à la consommation corrigée de l'effet direct des variations des impôts indirects et des prix administrés.

Source : Banque nationale tchèque, Office statistique tchèque ; Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

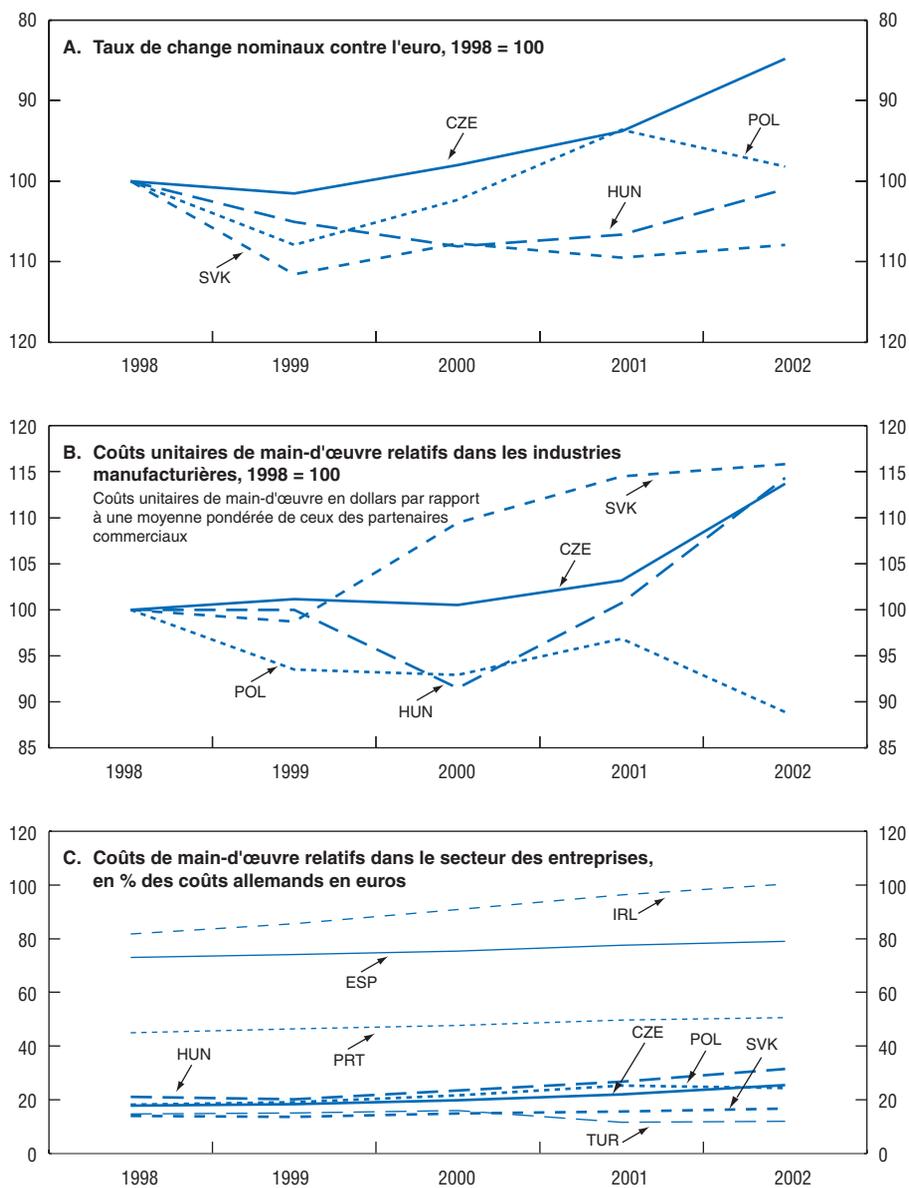
Balance extérieure

La forte appréciation de la monnaie a accentué la détérioration de la compétitivité...

Les conséquences défavorables de la hausse excessive des salaires sur les coûts unitaires de main-d'œuvre relatifs ont été accentuées en 2002 par la forte appréciation de la monnaie, qui a fait passer le salaire moyen tchèque à un quart du salaire moyen allemand (graphique 6). Ce niveau est encore nettement inférieur à celui que l'on observe dans les pays les moins avancés de l'Union européenne, comme le Portugal, mais de nouvelles hausses massives des salaires exprimés en euros pourraient favoriser une délocalisation des activités de production sensibles aux coûts de main-d'œuvre vers des pays où les salaires sont nettement plus bas. Le départ récent d'une grande entreprise multinationale (Flextronics), qui s'est traduit par la perte de plus de 2 000 emplois pour la République tchèque, et sa réinstallation dans une zone franche ukrainienne constitue un avertissement à cet égard. Tant qu'il y aura un vaste réservoir de travailleurs peu qualifiés en République tchèque, la délocalisation de ce type d'activité aura des coûts économiques et sociaux. Pour améliorer la compétitivité et encourager la création d'emplois, les autorités pourraient envisager de modifier la fiscalité afin de réduire les coûts de main-d'œuvre et d'abaisser sensiblement les charges de sécurité sociale, qui atteignent un niveau très élevé. Le Secrétariat a estimé que, si la demande de main-d'œuvre réagit à de telles réductions, ces réformes pourraient s'autofinancer (voir encadré 2 ci-après).

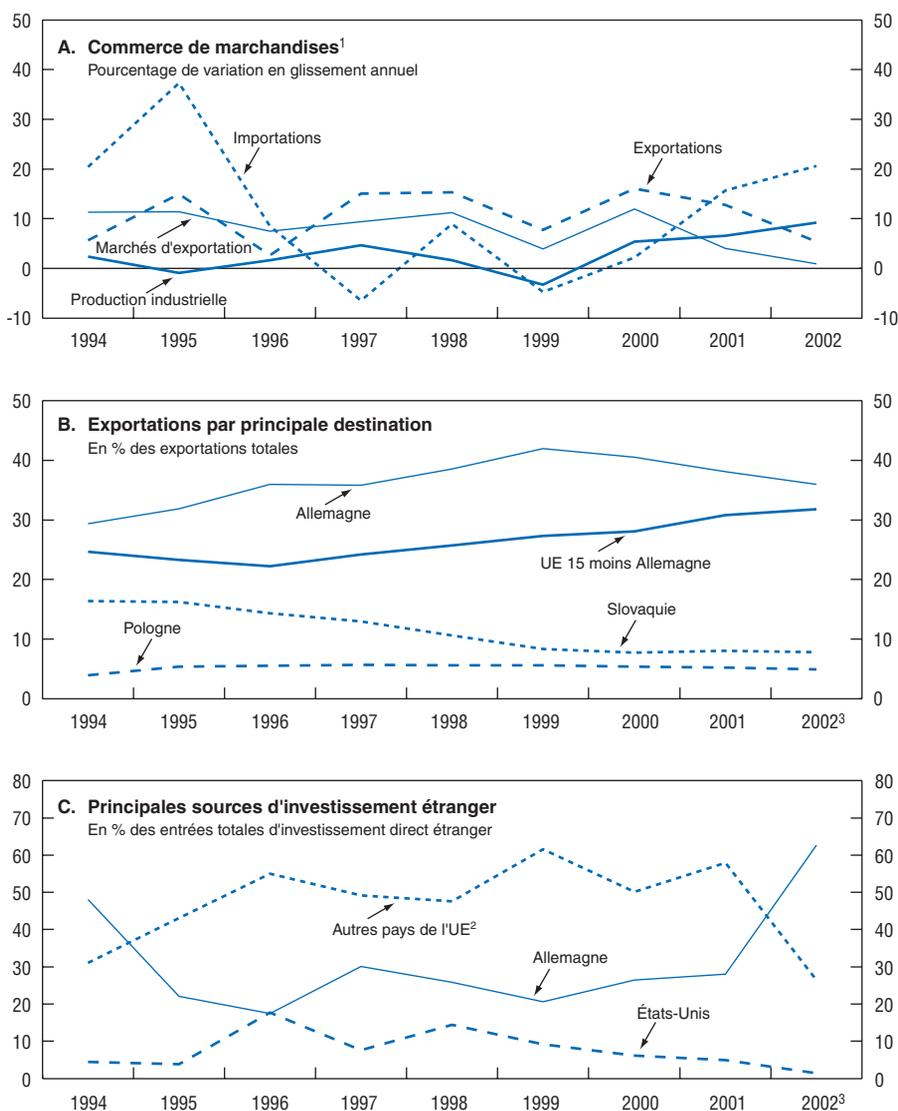
Les principales évolutions intervenues en ce qui concerne le secteur extérieur sont indiquées à la figure 7. La corrélation bien établie entre la croissance des marchés extérieurs, les exportations, la production industrielle et les importations a récemment perdu de sa robustesse, apparemment sous l'effet de la stimulation de la demande intérieure et de la dégradation de la compétitivité. Cette dégradation s'est surtout reflétée dans la pénétration des importations sur les marchés intérieurs de biens de consommation, plutôt que sous la forme de pertes de parts de marché au niveau international – même s'il est manifeste que l'expansion des échanges s'est ralentie et que les entrées en carnets de commande des producteurs locaux faisant partie des réseaux de sous-traitants des entreprises d'IDE finissent par s'inscrire en baisse.

L'évolution de la balance des paiements révèle que la composition du déficit de balance courante a continué de se modifier (tableau 5). Le déficit commercial a diminué, sous l'effet de l'augmentation de l'excédent au titre des transactions avec l'Union européenne, de la baisse des importations de biens d'équipement et de la réduction de la facture énergétique à la suite de la forte appréciation de la couronne. Simultanément, le déficit au titre des revenus de facteurs s'est creusé, les bénéfices réinvestis par les entreprises d'IDE et les dividendes versés aux investisseurs étrangers ayant continué d'augmenter. Le déficit total de la balance courante est tombé à moins de 5 pour cent du PIB en 2002. Ce

Graphique 6. **Compétitivité**¹

1. 2002 : estimations.
Source : Eurostat, OCDE.

Graphique 7. Commerce international et entrées de capitaux



1. Les marchés d'exportation sont une moyenne pondérée des importations en volume des marchés extérieurs de la République tchèque. Les calculs se fondent sur des données exprimées en dollars aux prix de 1995. La construction n'est pas prise en compte dans la production industrielle. 2002 : estimations.

2. Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.

3. Partie B : janvier-octobre ; partie C : T1-T3.

Source : OCDE ; Banque nationale tchèque.

Tableau 5. **Balance des paiements**¹

	1997	1998	1999	2000	2001	2001	2002
						T1 à T3	T1 à T3
Milliards d'euros							
A. Opérations courantes	-3 187	-1 134	-1 379	-2 960	-2 930	-2 229	-2 233
Balance commerciale ²	-4 353	-2 335	-1 797	-3 409	-3 434	-2 317	-1 319
Exportations	19 757	23 063	24 651	31 509	37 271	27 352	30 132
Importations	24 110	25 398	26 448	34 918	40 705	29 669	31 451
Balance des services	1 545	1 713	1 130	1 536	1 706	1 246	780
Transports (solde)	606	612	718	736	791	582	646
Voyages (solde)	1 119	1 766	1 558	1 847	1 919	1 460	1 109
Autres services (solde)	-180	-666	-1 146	-1 048	-1 004	-797	-976
Soldes des revenus	-701	-973	-1 265	-1 490	-1 726	-1 486	-2 007
Transferts courants (solde)	322	461	552	403	524	329	314
B. Opérations en capital	10	2	-2	-6	-10	-2	-3
Crédits	14	13	17	6	3	1	6
Débits	5	11	19	12	13	4	9
Total, groupes A et B	-3 178	-1 132	-1 381	-2 966	-2 940	-2 231	-2 771
C. Opérations financières	1 003	2 594	2 915	4 178	4 525	2 515	10 116
Investissements directs	1 118	3 193	5 879	5 356	5 397	3 453	7 583
À l'étranger ³	-24	-113	-84	-47	-107	-102	-144
En République tchèque	1 142	3 305	5 963	5 403	5 505	3 555	7 727
Investissements de portefeuille	910	954	-1 336	-1 922	1 028	551	548
Titres de capital (solde)	355	1 069	-1 229	-560	970	415	-527
Titres de créance (solde)	555	-115	-107	-1 363	58	136	1 075
Produits financiers dérivés	0	0	0	-39	-97	-28	-117
Avoirs	0	0	0	-126	-280	-91	-534
Engagements	0	0	0	87	184	62	417
Autres investissements	-1 025	-1 553	-1 629	783	-1 803	-1 460	2 101
À long terme (solde)	411	-1 766	-693	-162	105	-86	634
À court terme (solde)	-1 436	213	-936	946	-1 908	-1 374	1 467
Total, groupes A à C	-2 175	1 462	1 534	1 212	1 585	284	7 344
D. Solde des erreurs et omissions	638	248	32	-328	413	410	-394
Total, groupes A à D	-1 537	1 710	1 566	885	1 998	695	7 486
E. Variation des réserves (= augmentation)	1 537	-1 710	-1 566	-885	-1 998	-695	-7 486

1. Sur la base de la 5^e édition du *Manuel de la balance des paiements* (FMI, 1993).

2. Sur la base des données par l'Office statistique tchèque : 1996-1998 selon la méthode utilisée pour les statistiques douanières depuis le 1.1.1996; 1999 – 2000 selon la méthode révisée utilisée pour les statistiques douanières depuis le 1.7.2000.

3. Sorties d'investissements directs corrigées (d'après les résultats de l'enquête sur le secteur des entreprises).

Source : Banque nationale tchèque, base de données ARAD (http://wdb.cnb.cz/cnbeng/docs/ARADY/HTML/index_en.htm).

déficit a été largement compensé par un excédent du compte financier, de plus de 10 pour cent du PIB, résultant des entrées massives de capitaux intervenues à l'occasion des privatisations. En conséquence, les réserves officielles ont fortement augmenté. La part des bénéfices réinvestis, de même que les possibilités de rapatriement des bénéfices, vont sans doute s'accroître à l'avenir. Le financement du déficit de balance courante dépendra alors moins d'opérations ponctuelles que d'arbitrages permanents de la part d'un grand nombre d'investisseurs internationaux. Le rôle des mouvements de capitaux officiels devrait aussi s'accroître, l'Union européenne cofinçant une part plus importante des investissements en infrastructures¹⁷.

... tandis que les flux d'IDE sans lien avec les privatisations sont en diminution

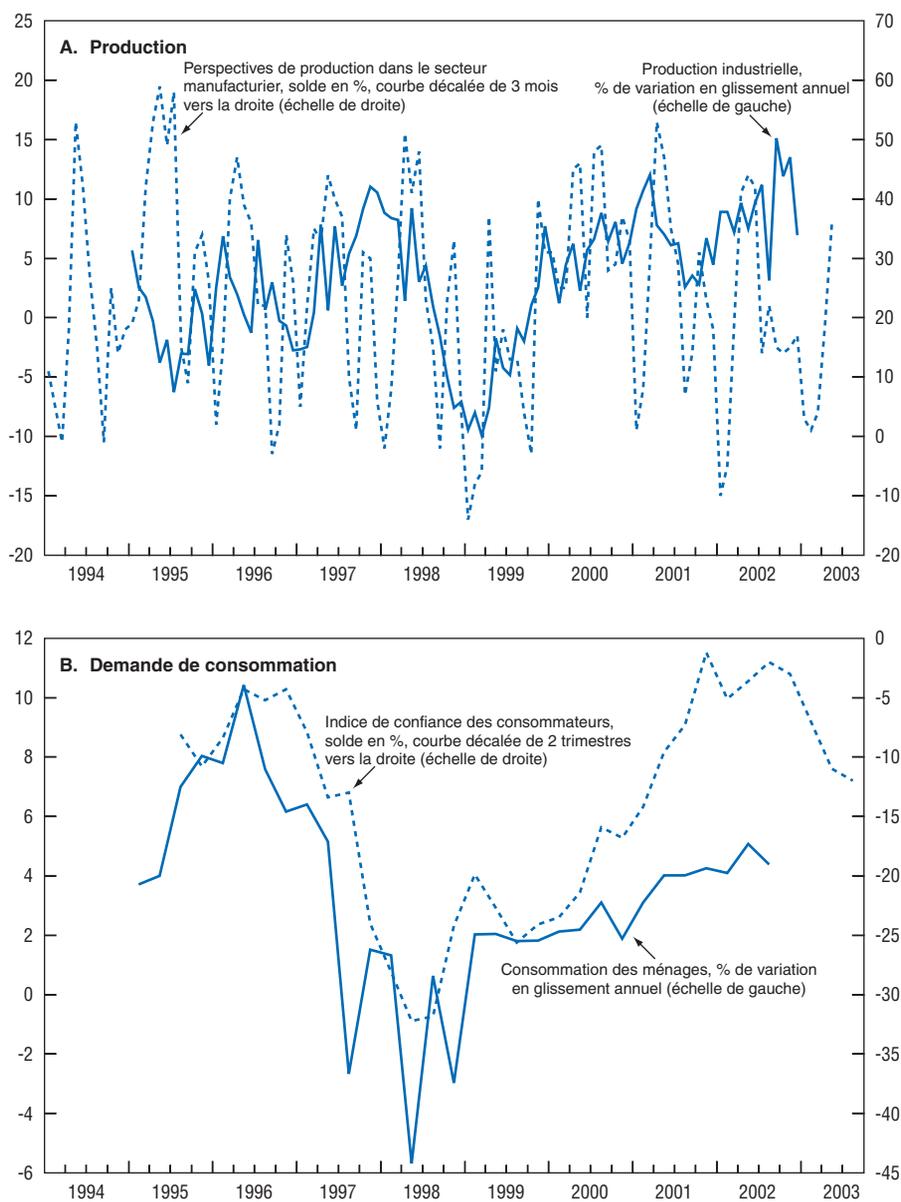
Les entrées massives d'IDE se sont poursuivies en 2002, principalement dans le contexte de la privatisation de grandes entreprises de services d'utilité publique, tandis que les investissements liés à de nouveaux projets semblent avoir quelque peu diminué. Cependant, ce ralentissement sera sans doute de courte durée étant donné que de grands projets d'investissement dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique devraient être lancés en 2003 et 2004. Si ces projets se déroulent comme prévu, le ralentissement aura été temporaire, coïncidant avec la détérioration des perspectives au second semestre de 2002 et avec les perturbations créées par les inondations. Les producteurs tablaient sur une amélioration des niveaux de production et des exportations au dernier trimestre de 2002, tandis que les anticipations des consommateurs restent stables (graphique 8).

Perspectives

En termes de cycle économique, le renforcement de la reprise en Europe occidentale et le redressement attendu de l'IDE devraient entraîner un redémarrage de l'activité sous l'impulsion des exportations, la croissance du PIB dépassant 3 pour cent en 2003 et en 2004. Dans ces conditions, l'écart de production diminuerait de près de 1 point en 2003 avant de se résorber complètement en 2004 (tableau 6). Les risques concernent la compétitivité des entreprises tchèques, déjà entamée par l'appréciation de la couronne, mais susceptible de se dégrader encore davantage. Sur le plan des exportations, les risques pourraient s'accroître au cas où la reprise serait plus tardive que prévu en Europe occidentale.

Sur le plan structurel et dans une perspective à plus long terme, trois scénarios d'évolution économique sont possibles. Dans un scénario de référence préservant les bases microéconomiques actuelles de la croissance, notamment les déterminants des gains de productivité et des coûts de main-d'œuvre, la croissance pourrait être modérée mais soutenue, s'inscrivant dans le prolongement de la tendance actuelle, et permettre un rattrapage progressif des niveaux

Graphique 8. Indices de confiance dans le secteur privé



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques, Comptes nationaux trimestriels.

Tableau 6. Prévisions à court terme

	1999, prix courants, milliards de couronnes	2000	2001	2002	2003	2004
	Pourcentage de variation annuel en volume, prix de 1995, sauf indication contraire					
Consommation privée ¹	1 019	2.5	3.9	4.5	3.3	3.7
Consommation publique	373	-1.0	3.0	2.8	2.5	1.0
Formation brute de capital fixe	528	5.3	5.8	2.1	3.8	4.1
Demande intérieure finale	1 921	2.8	4.4	3.4	3.3	3.4
Contribution de la formation de stocks au PIB ²	6	1.3	0.7	-0.4	0.0	0.0
Demande intérieure totale	1 927	4.0	4.9	3.0	3.3	3.4
Exportations de biens et services	1 153	17.1	12.3	3.7	7.0	10.0
Importations de biens et services	1 177	17.0	13.6	4.1	6.6	9.2
Contribution du solde commercial au PIB³	-24	-1.0	-2.0	-0.8	-0.3	-0.1
PIB aux prix de 1995		3.3	3.3	2.5	3.3	3.5
Déflateur du PIB		1.1	5.3	2.6	2.8	3.3
PIB	1 902	4.3	8.7	5.1	6.2	7.0
<i>Pour mémoire :</i>						
Déflateur de la consommation privée		2.9	3.7	1.2	1.8	2.5
Indice des prix à la consommation		3.9	4.8	1.8	2.3	3.0
Taux de chômage (en % de la population active)		8.9	8.2	7.4	7.4	7.4
Solde financier des administrations publiques en % du PIB ⁴		-3.4	-2.8	-4.5	-5.8	-5.7
Balance des opérations courantes en % du PIB		-5.3	-4.6	-4.2	-4.3	-4.2

1. Y compris les ISBLSM.

2. Les achats d'aéronefs militaires en 2001 ont été transférés du poste formation brute de capital fixe au poste consommation publique afin d'améliorer la comparabilité entre périodes.

3. Variation en pourcentage du PIB réel de l'année précédente, montant effectif dans la première colonne.

4. Estimation de l'OCDE corrigeant les chiffres officiels de façon à améliorer la comparabilité entre pays et entre périodes.

Source : OCDE.

de revenu de l'Union européenne. Suivant ce scénario, la croissance de l'emploi serait modérée et la population active stagnerait, les créations d'emplois étant largement compensées par des pertes d'emplois dues aux restructurations et à la disparition d'entreprises peu productives. Le taux de chômage déclaré resterait relativement élevé, si bien que d'importants transferts sociaux demeuraient nécessaires. Dans un second scénario, la situation pourrait se dégrader par suite d'une accélération de la disparition d'entreprises peu performantes, aucune autre activité ne venant les remplacer et le taux d'emploi tombant aux alentours de la moyenne de la région. Suivant ce scénario, la productivité totale de l'économie augmenterait plus rapidement, en raison d'une plus stricte sélection qui permettrait seulement aux entreprises les plus performantes de rester en activité. Enfin, une évolution radicalement différente serait également possible, à condition que les réformes microéconomiques renforcent sensiblement l'esprit d'entreprise, l'investissement et les incitations à embaucher et à travailler. Une telle évolution a été observée dans plusieurs pays de l'OCDE en période de forte croissance de l'emploi. Même si ce scénario implique des gains de productivité plus limités¹⁸, la croissance de la production serait plus soutenue et la richesse nationale pourrait s'accroître plus rapidement. Ces trois scénarios d'évolution de l'économie tchèque sont examinés de façon plus approfondie dans l'encadré 2.

Encadré 2. **Trois scénarios de rattrapage¹**

D'après OCDE (2002), la productivité tchèque mesurée en termes de PIB par travailleur à parité de pouvoir d'achat a atteint 45 pour cent de celle des États-Unis au début des années 2000. Selon le scénario de référence à moyen terme de l'OCDE, le rattrapage se poursuivra lentement, la croissance de la production s'établissant en moyenne à 2.9 pour cent jusqu'en 2008. Ce chiffre correspond à une augmentation de 2.7 pour cent par an de la productivité du travail, à une diminution tendancielle du taux d'activité, qui passerait de 71.5 pour cent en 2002 à 70.6 pour cent, et à une baisse progressive du taux de chômage, qui tomberait à 6.8 pour cent, taux non accélérateur de l'inflation.

Dans le deuxième scénario (disparition plus rapide des entreprises peu performantes), le taux d'activité reste comparable à celui du scénario de référence, mais les trois quarts des emplois vulnérables disparaissent (voir tableau 4) et ne sont pas remplacés*. Le taux de chômage atteint 10 pour cent en 2008, mais la croissance de la productivité est plus soutenue.

Dans le troisième scénario (forte croissance de l'emploi), les réformes du marché du travail décrites au chapitre IV sont mises en œuvre et aboutissent à une augmentation de l'emploi s'établissant en moyenne à 20 000 travailleurs par an jusqu'à la fin de la période examinée, où le chômage n'est plus que de 5 pour cent, tandis que la croissance de la productivité est plus lente. Suivant ce scénario, un plus grand nombre de travailleurs peu qualifiés et âgés, c'est à dire moins productifs, trouvent des emplois. Cependant, étant donné que le niveau du PIB dépend à la fois de la productivité et de l'emploi, ce scénario est plus favorable en termes de PIB par habitant (tableau 7). Bien que l'augmentation de l'emploi dans ce dernier scénario puisse paraître excessivement optimiste, elle n'est pas plus forte que celle sur laquelle se fondent les prévisions officielles à long terme.

Tableau 7. **Scénarios à moyen terme¹**

Scénario	Emploi			Productivité			PIB par habitant		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III
2002	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2003	100.0	98.9	100.4	103.3	103.8	102.9	103.3	102.7	103.4
2004	100.0	98.3	100.8	107.1	107.7	105.9	107.1	105.9	106.9
2005	100.2	97.9	101.5	109.7	111.6	109.0	109.9	109.3	110.6
2006	100.4	97.6	102.0	112.4	115.6	112.1	112.8	112.9	114.4
2007	100.5	97.3	102.6	115.2	119.6	115.2	115.8	116.5	118.3
2008	100.7	97.3	103.2	118.1	123.7	118.4	118.9	120.4	122.3

I. Le scénario I est le scénario de référence à moyen terme de l'OCDE. Le scénario II repose sur l'hypothèse que les trois quarts des emplois vulnérables disparaissent les uns à la suite des autres pendant la période couverte par les prévisions, avec un taux de rattrapage de 2 pour cent. Le scénario III repose sur l'hypothèse d'une croissance de l'emploi, avec un taux de rattrapage de 1.2 pour cent.

Source : OCDE.

Encadré 2. Trois scénarios de rattrapage (suite)

La présente Étude fait valoir qu'il est important de renforcer les incitations susceptibles de stimuler l'offre et la demande de main d'œuvre peu qualifiée. Si des réformes microéconomiques et du marché du travail, notamment des ajustements des prestations sociales, des coûts d'emploi et de la réglementation de l'emploi, peuvent contribuer à maintenir une plus forte proportion de travailleurs âgés et de travailleurs peu qualifiés en activité, le troisième scénario (forte croissance de l'emploi) peut devenir réalisable.

* Deux scénarios de rattrapage de la productivité ont été estimés au moyen du modèle suivant, qui mesure la productivité du travail en termes de PIB par travailleur : $H(t) = (1 + \alpha) \cdot H(t - 1) + \beta \cdot [A(t - 1) - H(t - 1)]$, où H et A représentent respectivement la productivité en République tchèque et aux États-Unis, α représente le taux de croissance tendancielle de la productivité de 1½ pour cent par an, t est l'indice temporel et β représente un paramètre spécifique de rattrapage. Dans le scénario de disparition accélérée des entreprises peu performantes, le paramètre de rattrapage est fixé à 2 pour cent. Dans le scénario de forte croissance de l'emploi, il est fixé à 1.2 pour cent.

Notes

1. En raison des problèmes que soulèvent, sur le plan du gouvernement d'entreprise, des stratégies non conventionnelles en matière de privatisation et à l'égard du secteur bancaire, comme la privatisation par coupons et le maintien de banques entre les mains de l'État (« socialisme bancaire »).
2. La formation de stocks, telle qu'elle est comptabilisée dans les comptes nationaux, comprend également un résidu.
3. D'après les estimations disponibles, le taux de croissance tendanciel de l'économie est actuellement de l'ordre de 4 pour cent en Hongrie, 3½ pour cent en Pologne et seulement 2¾ pour cent en République tchèque.
4. D'après le projet de recherche récemment mené à bien par l'OCDE sur les sources de croissance à long terme, l'augmentation réelle du stock de capital a été la source de croissance la plus importante dans les économies de l'OCDE au cours des dernières décennies (OCDE, 2002a). Le ratio augmentation du stock de capital/augmentation du PIB est plus élevé en République tchèque que dans la plupart des autres pays. Cependant, ce ratio prend en compte un volume important d'éléments de capital de valeur économique indéterminée. Une allocation massivement sous-optimale du capital durant les années 90, à la fois sous la forme de réinvestissements dans des entreprises dont la gouvernance laissait à désirer, et dans des projets d'investissement financés par des prêts d'institutions financières d'État échappant aux disciplines bancaires conventionnelles, a contribué à l'accumulation d'un stock de capital en grande partie dénué de valeur. L'estimation de la part de ce stock de capital dans le stock total est impossible, mais il représente sans doute la plus grande partie des investissements effectués dans les années 90.
5. Le problème est moins grave dans les services financiers, dont les banques étrangères détiennent déjà plus de 95 pour cent des actifs. Le poids des entreprises d'IDE dans le secteur manufacturier s'est accru moins rapidement, mais il est néanmoins remarquable par comparaison avec les autres pays de l'OCDE ; elles représentent environ un tiers de l'emploi, la moitié du chiffre d'affaires et les deux tiers des exportations. Cependant, les restructurations inachevées dans le sous-secteur manufacturier sous contrôle national sont importantes et continuent de peser fortement sur la productivité totale (voir annexe IV).
6. En vertu de la législation en vigueur, les bénéficiaires de prestations sociales qui ne sont pas frappés d'incapacité doivent rechercher activement un emploi, mais les autorités n'ont pas été en mesure de faire appliquer efficacement cette disposition.
7. Ces caractéristiques des institutions du marché du travail sont décrites et analysées de façon plus détaillée au chapitre IV.

8. Dans ces quatre régions, le taux de chômage s'est établi comme suit au premier semestre de 2002 : 3.4 et 4.9 pour cent à Prague et dans la région qui l'entoure et 5.3 pour cent dans le sud-ouest et le nord-est de la Bohême.
9. Voir Czech Republic Today, Intellinews, 18 juillet 2002.
10. Les personnes sans emploi depuis plus d'un an représentent 50 pour cent des effectifs totaux de chômeurs, ce qui est élevé par comparaison avec les autres pays. Les chômeurs âgés n'ayant pas réussi à trouver d'emploi depuis plus de quatre ans représentent 12 pour cent des chômeurs involontaires. Ces proportions élevées de chômeurs de longue durée donnent à penser que les compétences et/ou la mobilité géographique d'une partie importante des chômeurs doivent être améliorées si l'on veut leur donner la possibilité de trouver un emploi compte tenu du niveau actuel des coûts de main-d'œuvre. En revanche, la participation des personnes de plus de 30 ans à des programmes d'enseignement traditionnels reste pratiquement nulle, tandis que ce sont surtout des personnes occupées qui bénéficient des stages de recyclage. Voir chapitre IV.
11. Le chômage structurel est estimé aux alentours de 7 pour cent. Les prévisions à moyen terme de l'OCDE se fondent sur un taux de chômage non accélérateur de l'inflation (NAIRU) de 6.8 pour cent pour l'économie tchèque. Des réformes résolues du marché du travail, notamment des réductions des prélèvements sur les salaires destinées à réactiver la demande de travailleurs peu qualifiés, ainsi que des réformes régionales visant à rendre les régions à fort chômage plus accessibles aux investissements extérieurs et à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, permettraient à de nombreux chômeurs de réintégrer la réserve effective de main-d'œuvre. La République tchèque a déjà amélioré l'accessibilité de nombre de régions où le taux d'emploi est peu élevé afin d'y faciliter l'investissement direct étranger, et elle doit persévérer dans cette voie. Des politiques de formation efficaces de plus grande échelle auraient aussi une incidence favorable (voir chapitre IV).
12. Soit de 190 à 210 dollars, niveau comparable à celui du salaire minimum en Pologne et en Hongrie.
13. D'après des informations parues dans la presse, le ministre de l'Industrie et du Commerce avait préconisé une augmentation plus limitée de 3.5 pour cent, les employeurs souhaitaient maintenir le salaire minimum au même niveau, et les syndicats avaient revendiqué une hausse de 15 pour cent.
14. Les emplois vulnérables sont les emplois dans les entreprises déficitaires. En l'absence de données statistiques sur l'emploi dans ces entreprises, on estime que les emplois vulnérables correspondent à peu près au nombre d'emplois dans les grandes entreprises industrielles déficitaires de plus de 100 salariés. Cela représente environ 7 pour cent de l'emploi salarié en République tchèque. Plus de plus amples détails, voir chapitre IV.
15. D'après la dernière enquête réalisée par Dun & Bradstreet en octobre 2002, sur les 4 987 entreprises considérées, le nombre d'entreprises parfaitement solvables (catégorie 1) est passé à 422 (8.5 pour cent, soit un doublement depuis mai), tandis que parallèlement les entreprises « menacées » (catégorie 4) sont passées à 350 (6.9 pour cent, soit un quasi-doublement depuis mai). À en juger par l'expérience acquise dans le passé, 74 pour cent de ces entreprises vulnérables devraient mettre un terme à leurs activités en 2003.
16. À l'heure actuelle, les accords de salaire négociés au niveau central sont renégociés et mis en œuvre au niveau des entreprises.

17. Dans les pays ayant adhéré plus tôt à l'Union européenne, comme la Grèce et le Portugal, ces transferts de l'Union européenne ont représenté jusqu'à 4 pour cent du PIB certaines années. Cependant, l'utilisation complète de ces fonds requiert une participation nationale au financement des projets, laquelle peut se heurter à des contraintes budgétaires (voir chapitre II).
18. Du fait qu'une deuxième vague de travailleurs, ayant un niveau de qualification inférieur à la moyenne, deviendraient économiquement productifs.
19. L'IDE et son incidence positive sur l'appareil productif tchèque jouent également un rôle.
20. Étant donné que le rattrapage nécessaire des prix réglementés pour assurer une meilleure couverture des coûts a déjà eu lieu en grande partie – notamment dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications – les pressions inflationnistes « réprimées » sont limitées dans ce domaine, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres pays de la région. Des pressions à la hausse devraient en revanche s'exercer à l'avenir sur les prix des produits pharmaceutiques et des logements (voir chapitres III et IV).
21. Cette clause n'a pas eu à être appliquée jusqu'ici.
22. Voir Kovacs (2003).
23. Étant donné que certains aspects juridiques de cette deuxième condition ont été définitivement arrêtés en mai 2002, l'obligation de collecter 20 pour cent du produit de toutes les privatisations n'a été respectée qu'à partir de juin 2002 (après la privatisation de Transgas). En d'autres termes, seul le volet « conversion » a été mis en œuvre en 2002.
24. A la fin de 2002, cet accord n'avait en fait été appliqué qu'en ce qui concerne la méthode de conversion (transactions bilatérales hors marché), tandis que la plus grande partie du produit des privatisations a été convertie, le gouvernement payant à la Banque nationale tchèque les commissions convenues et cette dernière stérilisant l'augmentation de la masse monétaire par des prises en pension de deux semaines.
25. Les autorités monétaires considèrent que le rythme tendanciel d'appréciation s'est ralenti et est plus proche de 4 pour cent par an. Cette décélération peut s'expliquer par l'affaiblissement de la première vague de chocs post-transition et un resserrement possible de l'écart de productivité entre le secteur manufacturier et le secteur des services. Même s'il semble pratiquement impossible de calculer précisément un taux d'appréciation d'équilibre, la Banque nationale tchèque utilise plusieurs indicateurs pour évaluer l'écart entre l'appréciation effective et l'appréciation d'équilibre, comme les taux de marge et le degré de concurrence dans le secteur des entreprises.
26. L'offre de crédit non corrigée a continué de se contracter sous l'effet de l'évolution du taux de change et de facteurs ponctuels liés à la restructuration antérieure du portefeuille de crédits des banques.
27. Dans le mécanisme de transmission monétaire de la République tchèque, le canal du taux d'intérêt va du taux de base de la Banque nationale tchèque aux taux de crédit et de rémunération des dépôts, par le biais des taux interbancaires (PRIBOR). Cette relation est vérifiée économétriquement pour la période de fort ralentissement des taux d'intérêt (entre juillet 1998 et décembre 2002, le taux des prises en pension à deux semaines de la Banque nationale tchèque est tombé de 18.30 à 2.75 pour cent, le PRIBOR à un an de 15.8 à 2.6 pour cent, les taux des nouveaux crédits de 16.0 à 2.6 pour cent et le taux de rémunération des dépôts de 11.0 à 2.2 pour cent). Tenant compte de ces facteurs, la Banque nationale tchèque a estimé qu'une baisse de 25 points de base

- des taux d'intérêt nominaux à court terme induit une augmentation de 0.3 à 0.4 point de pourcentage de l'inflation quatre trimestres plus tard.
28. Le résultat net d'une restructuration ne dépend pas seulement du taux de sortie des entreprises, capitaux et travailleurs à faible productivité, mais aussi du rythme auquel ils se recyclent dans des activités à plus forte productivité.
 29. Le MCE II excluant un libre flottement sans parité centrale mutuellement convenue, le taux de change redevient un objectif opérationnel. Si la Banque nationale tchèque devait choisir le taux « correct » de référence, le taux de change pourrait rester fixe jusqu'à ce que le pays rejoigne la zone euro.
 30. Le taux réel d'appréciation de la monnaie est fonction du processus de rattrapage, mais le dosage entre l'inflation et l'appréciation nominale pour parvenir à ce rattrapage dépend du dispositif monétaire et du régime de taux de change qui ont été choisis. Comme tous les autres pays en transition et candidats à l'adhésion à l'UE, la République tchèque applique à ce stade un objectif de faible inflation et un régime de flottement du taux de change (dans le sens de l'appréciation), mais sa participation future au MCE II et, plus tard, à l'UEM, limitera les possibilités d'appréciation. La marge supplémentaire d'accélération de l'inflation sera également limitée par les règles de l'UEM, mais alors le taux naturel d'appréciation (d'équilibre) aura diminué, ce qui facilitera l'action monétaire. Une forte appréciation au cours de cet ajustement pourrait porter le rythme d'appréciation au-dessus du niveau d'équilibre, avec toutes les conséquences négatives pour le secteur réel de l'économie si les entreprises ne font pas preuve d'une flexibilité suffisante à la baisse pour leurs prix et leurs salaires.
 31. Les autorités utilisent la méthodologie SFP 86 pour évaluer la politique budgétaire, parce que les comptes publics dans l'optique des paiements sont disponibles rapidement et que la classification budgétaire nationale est compatible avec ces comptes, ce qui permet une comparaison rapide des dépenses et des recettes dans le temps (voir l'annexe I). En revanche, le SEC 95, pleinement compatible avec les comptes nationaux tchèques, convient mieux pour l'évaluation de l'orientation de la politique budgétaire, car il est plus exigeant du point de vue des statistiques, de l'analyse économique et des données comptables.
 32. La précédente *Étude économique de l'OCDE de la République tchèque* (2001) contenait un chapitre spécial consacré à la réforme des dépenses budgétaires. Ses principales recommandations concernaient la réforme du budget, une évaluation systématique des programmes et une plus grande transparence.
 33. Ce fonds a été intégré aux administrations publiques en 2001. Une loi adoptée en 2002 a modifié sa mission principale, qui est maintenant d'attribuer des subventions. Jusqu'en 2000, le Fonds agricole figurait dans le secteur des sociétés non financières parce que sa principale mission était l'intervention sur les marchés.
 34. 14 régions ont été créées en vertu de la nouvelle loi sur l'administration territoriale. Les districts, qui représentaient l'administration centrale, mais faisaient partie des collectivités locales jusqu'en 2001, ont été supprimés à la fin de 2002 et une partie de leurs biens et de leur personnel a été transférée aux régions.
 35. Dans le cadre des conventions comptables nationales et des rapports budgétaires internationaux, ces dépenses et recettes liées aux privatisations ne sont pas prises en compte pour déterminer l'orientation budgétaire ; il s'agit de postes « au-dessous de la ligne » (voir l'annexe I).
 36. Par rapport au niveau de revenu par habitant.

37. Hanousek et Palda (2002) estiment que la pression fiscale totale est mal perçue par d'importants segments de la population et que l'évasion et la fraude fiscales ont sans doute augmenté. Cependant, aucun autre indice ne permet de se prononcer sur ce point.
38. Elles reposent également sur un taux de chômage recensé de 9.9 pour cent, un taux d'inflation de 2 pour cent et une hausse des salaires de 5.5 pour cent.
39. Ce chiffre ne comprend pas un prêt à l'investissement à venir de la part de la Banque européenne d'investissement pour les dépenses liées aux inondations. Cette opération sera incluse dans les comptes des administrations publiques lorsqu'elle aura été approuvée par le parlement.
40. Prévision de l'OCDE.
41. Notamment l'investissement privé dans le secteur des entreprises, de source étrangère et intérieure.
42. Sur la base des résultats de cette dernière décennie, l'élasticité du déficit des administrations publiques par rapport au PIB, exprimée en pourcentage du PIB potentiel, peut être estimée à 0.7-0.9 pour cent. Cette estimation est toutefois fragile en l'absence de données suffisamment stables sur la composante cyclique du PIB et sur les résultats budgétaires (voir le tableau 15).
43. L'encours des engagements de cette agence pour l'apurement des créances douteuses des banques est estimé à environ 10 pour cent du PIB ; il vient s'ajouter à un montant similaire déjà décaissé.
44. Loi sur les règles budgétaires (218/2000). Seuls sont pris en compte les transferts aux collectivités locales.
45. Sauf les « garanties environnementales », qui restent dénuées de transparence dans ce document.
46. Les perspectives budgétaires à moyen terme ont été introduites pour la première fois en 2001 et cette pratique s'est poursuivie en 2002 ; les dernières perspectives couvrent la période 2003-2005.
47. Les perspectives à moyen terme donnent des informations sur le solde annuel du système de retraite, mais elles ne comportent aucune estimation de la valeur actualisée des déficits à plus long terme du régime de répartition. Selon les prévisions du Secrétariat de l'OCDE (voir l'encadré 5 et le chapitre III), il est probable que le déficit total de la sécurité sociale atteindra 6-8 pour cent du PIB ces prochaines décennies si les droits ou les cotisations ne sont pas modifiées. Le défi budgétaire est tel que l'inaction n'est pas envisageable. Les États-Unis ont mis en place en 1993 des comptes générationnels pour les retraites ; ils ont été suivis par l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni. L'Australie et le Canada donnent périodiquement une estimation des engagements implicites découlant de leur système public de retraite. En Hongrie, depuis la fin des années 90, le budget annuel de l'État comporte en annexe des prévisions pour les retraites sur 50 ans.
48. En revanche, peu de pressions politiques se sont manifestées sur le plan intérieur dans le sens d'un assainissement budgétaire.
49. On a vu dans la précédente *Étude* comment les dépenses effectives pour les retraites étaient supérieures au montant minimum découlant de la formule d'indexation. Voir OCDE (2001). Cette réforme contribuerait à rétablir la viabilité financière du système public de retraite et, si elles étaient mises en œuvre, le déficit consolidé pourrait tomber à moins de 4 pour cent du PIB en 2005 (voir encadré 5).

50. C'est la réactivité des services de soins aux desiderata de la société qui détermine l'efficacité de leur répartition, et leur aptitude à réduire le plus possible les coûts pour une qualité donnée qui détermine leur efficacité technique.
51. Les services et produits médicaux financés par des fonds privés et exclus du champ de l'assurance sociale seront dénommés, tout au long de ce chapitre, « services complémentaires ». Ils englobent les services ou les éléments de confort qui ne sont pas considérés comme médicalement nécessaires (et ne sont donc pas remboursés), ainsi que les services médicalement nécessaires qui sont réclamés en dehors du système public de santé pour des raisons non médicales (commodité d'accès, préférence pour certaines technologies, etc.). Des services considérés comme « complémentaires » dans de nombreux autres pays sont, en République tchèque, classés soit comme « médicalement nécessaires », soit carrément proscrits, dans la mesure où il n'y existe pratiquement pas de marché libre pour les soins médicaux à financement privé.
52. Les écarts relativement ténus que l'on constate d'une région à une autre en matière d'espérance de vie peuvent être imputables aux différences de conditions d'environnement, de travail et de vie : par exemple, la Bohême du Nord a souffert de l'utilisation intensive d'un charbon de piètre qualité. Les améliorations de la situation sanitaire semblent bénéficier à toutes les classes d'âge et il n'y a pas, selon le groupe social, d'indice d'inégalité notable autre que l'influence déterminante du niveau d'instruction. On remarque des symptômes de différences de situation sanitaire selon l'origine ethnique (la minorité rom serait défavorisée), mais aucune étude n'est venue indiquer si ces différences demeuraient une fois prise en compte la variable éducative.
53. Cependant, même dans ces domaines, les taux de mortalité ne sont pas proportionnels aux taux d'incidence observés dans les comparaisons internationales, ce qui suggère peut-être une aptitude des prestataires de soins de santé à prendre en charge les cas détectés. Les améliorations sont peut-être aussi imputables à la disponibilité de technologies et de médicaments modernes à la suite de la libéralisation.
54. Durant la période 1919-1924, la République tchécoslovaque, qui venait d'obtenir l'indépendance, fut l'un des premiers pays à étendre l'obligation de l'assurance maladie à l'ensemble de la population salariée. En 1966, la loi tchécoslovaque sur les services de santé a garanti des services de santé complets et gratuits sur la seule base de la nationalité (et non sur celle de l'activité professionnelle et de l'affiliation de l'employeur, comme dans d'autres pays socialistes). La « Charte élémentaire des droits du citoyen » de 1990, qui fait partie de la Constitution postérieure à la transition, a réaffirmé le principe de soins de santé libres d'accès et égaux pour tous. En vertu de son article 31, « chacun a droit à la protection de sa santé. Les citoyens ont droit dans le cadre de l'assurance publique à des soins et à des matériels médicaux gratuits dans les conditions fixées par la loi ». En matière d'assurance maladie, les droits sont donc fixés par la voie législative et non par décisions politiques ou règlements.
55. Il faut convenir que la situation sanitaire de la population ne dépend qu'en partie de la qualité des services de santé. En effet, elle subit aussi l'influence de facteurs tels que le niveau de revenu, l'éducation, la nutrition, les conditions de vie, etc. L'alimentation s'est beaucoup améliorée par rapport à la fin des années 80, époque à laquelle les Tchèques consommaient très peu de fruits et légumes, fumaient pour un bon tiers (37 pour cent) et affichaient les plus hauts taux de cholestérol d'Europe. En 2000, leur consommation de fruits et légumes était passée à 155 kg par habitant, contre 132 kg en 1993, soit la plus forte progression de la zone OCDE. Cela étant, les progrès des traitements (y compris les interventions et actes chirurgicaux d'urgence) et des médicaments (y compris l'administration de produits plus efficaces) ont eu des effets majeurs,

notamment dans le domaine des maladies de l'appareil circulatoire.

56. Par exemple, les pertes enregistrées par les deux grands hôpitaux praguais ont été égales à leur chiffre d'affaires annuel. Durant la grande crise financière, certains prestataires ont refusé de servir les patients ne payant pas directement en espèces, ce qui représente un grand pas en arrière par rapport à l'assurance sociale.
57. Les paiements à la capitation suivent les flux de services dans la mesure où chaque médecin fournit un « service médical » à un nombre variable de patients et est payé en proportion.
58. En vertu du plafonnement des frais, seuls certains médicaments en vente libre, certains actes de chirurgie esthétique, la fécondation in vitro, les soins dentaires complexes et certains appareils médicaux restent à la charge des patients. Ces frais ne représentent qu'une faible part des dépenses de santé (8.6 pour cent).
59. Le niveau « d'équilibre » des ressources de santé demeure inconnu puisque les marchés de services à financement privé ne sont pas autorisés. La demande de soins de santé émanant de certains segments de la population étant très élastique par rapport au revenu, il est probable qu'une demande additionnelle se développerait dans un environnement libéralisé.
60. Ce point est confirmé de manière formelle dans le rapport annuel de la Caisse générale d'assurance maladie, 2000.
61. Après élimination des valeurs extrêmes et en utilisant comme étalon la région classée troisième dans la liste des régions ayant la capacité la plus restreinte dans chaque spécialité médicale.
62. L'approche adoptée ici ne prend pas en compte le statut spécial dont bénéficie la région de Prague en tant que centre d'excellence médicale, qui emploie nécessairement plus de ressources humaines et technologiques de haut niveau. Néanmoins, des observations ponctuelles donnent à penser que cette région, nonobstant son haut niveau technologique, souffre elle aussi d'une surcapacité générale.
63. Les congés de maladie sont indemnisés dès le premier jour d'absence à un taux de « prestation sociale » calculé en pourcentage du salaire minimum. Pour les bas salaires, cette prestation peut assurer un taux de remplacement supérieur à 100 pour cent, car elle est aussi versée durant les week-ends et les jours fériés. Les salariés à bas salaires sont nombreux à se mettre en congé de maladie pendant des périodes incluant des week-ends (au cours desquelles ils se livrent à des activités non déclarées, y compris durant les vendredis et lundis entourant lesdits week-ends). Les congés de maladie sont aussi utilisés pour retarder les suppressions d'emplois dans certaines entreprises en difficulté.
64. L'administration de la sécurité sociale tchèque emploie des médecins qui vérifient les demandes de congé de maladie de manière aléatoire. Toutefois, le faible nombre de contrôles de cette nature et la fréquente collusion entre les demandeurs de congé de maladie et leurs médecins interdisent toute détection de fraudes massives.
65. Deux facteurs expliquent les dépenses plus élevées des cohortes plus âgées. Tout d'abord, une forte proportion des dépenses de santé est concentrée dans la fin du cycle de vie. Cet effet ne concerne donc que les cohortes les plus avancées en âge, et non les générations qui les suivent, même si celles-ci prennent aussi de l'âge. En second lieu, les catégories de population plus âgées et plus dépendantes ont généralement recours de manière plus fréquente à des services de santé, et de nombreuses innovations technologiques s'appliquent à satisfaire leurs besoins sanitaires.

66. Depuis 1998, la Caisse générale d'assurance maladie a renoncé à des subventions publiques annuelles de 800 millions de couronnes pour être (partiellement) libérée de telles responsabilités financières.
67. Un programme de coopération avec les Pays-Bas parrainé par l'UE a pour objectif la transposition de certaines expériences récentes et un transfert de savoir-faire dans le domaine des soins collectifs intégrés.
68. Parmi les possibilités de soins nouvelles ou se généralisant figurent les endoprothèses de la hanche et du genou, l'implantation de stimulateurs cardiaques de dernière génération et la greffe de moelle osseuse.
69. Tous les tests de détection se soldent aussi par une certaine proportion de résultats positifs erronés, dus à des sujets qui réagissent positivement au test mais non atteints par la maladie, ce qui impose de soumettre tous les individus testés positivement à de nouveaux tests souvent onéreux.
70. Vecernik, 2001b.
71. Aujourd'hui, les citoyens ont accès à des services et produits complémentaires sur un petit nombre de marchés – stomatologie, fécondation in vitro, chirurgie esthétique – et, sans restriction, sur les marchés pharmaceutiques où les médicaments dotés de caractéristiques complémentaires (par rapport au produit de référence intégralement remboursé dans chaque groupe thérapeutique) sont payés par le patient. Sur les marchés des soins de santé *stricto sensu*, il n'existe pas encore de différenciation commerciale de ce genre pour les services, y compris pour les pavillons hospitaliers et techniques d'examen plus commodes, plus confortables et donc plus onéreux. Le développement commercial de services de cette nature est interdit, mais les différences de qualité qui surgissent naturellement sont gérées par des moyens hors marché, et notamment par des dessous-de-table versés à ceux qui contrôlent ces ressources et par une meilleure information des élites qui savent quels spécialistes consulter.
72. Sauf pour les « pédiatres généralistes », spécificité tchèque de longue date en vertu de laquelle un pédiatre donné suit un enfant de sa naissance jusqu'à l'âge de 18 ans et procède à tout un éventail de tests, d'actions préventives et d'orientations vers des spécialistes. Cette surveillance était obligatoire avant la transition ; elle continue d'être appliquée sur une base volontaire par un grand nombre de parents.
73. Les parités de pouvoir d'achat uniformisent le montant d'un panier représentatif de produits de consommation et de services sur les marchés intérieur et internationaux. Cet ajustement ne suffit pas à uniformiser le prix des services et produits sanitaires par rapport aux pays partenaires, car les prix locaux sont inférieurs aux autres prix intérieurs. Ceci vaut particulièrement pour les salaires des médecins et autres personnels de santé, et à un moindre degré pour les prix des produits médicaux.
74. Les revendications financières des médecins et des autres professions médicales sont renforcées par la standardisation et la transférabilité croissantes de leurs compétences au niveau international, et par leurs perspectives d'émigration une fois l'adhésion à l'UE concrétisée. La Chambre médicale tchèque n'a cessé de contester avec vigueur l'interventionnisme des pouvoirs publics dans les négociations menées avec les assureurs maladie depuis 2000 sur les salaires et les honoraires. Les fabricants de produits pharmaceutiques réclament également une accélération de la hausse des tarifs et menacent de cesser de produire les produits soumis aux plus fortes restrictions tarifaires, notamment les médicaments génériques.
75. Les prix des services tendent à converger au niveau international à raison de la hausse intersectorielle de la productivité et des salaires (il s'agit de l'effet dit Balassa-Samuelson).

Cette convergence internationale des prix du secteur de la santé ne se produira en principe que lorsque le rattrapage international de la productivité et des salaires sera achevé. Une plus forte mobilité au sein du secteur de la santé pourrait toutefois accélérer ce processus davantage que dans d'autres secteurs.

76. La méthodologie utilisée dans ces projections s'inspire de l'approche retenue par l'OCDE dans *Nouvelles orientations dans la politique de santé*, 1995, qui est en cours d'affinement en vue de l'établissement de projections plus poussées dans le cadre du Projet de l'OCDE sur la santé. Une approche similaire mais moins détaillée a été utilisée dans le chapitre spécial sur la réforme des soins de santé de l'*Étude économique* de 2000 sur la Hongrie. L'annexe III présente une synthèse de cette méthodologie.
77. Toutes les dépenses obligatoires d'assurance maladie (même si les caisses ne font pas formellement partie du secteur public) et les dépenses directes de santé financées sur le budget de l'État ont été regroupées dans la catégorie des dépenses des administrations publiques. Cette démarche respecte les principes de comptabilité nationale recommandés.
78. Projections effectuées dans le cadre des scénarios de croissance du chapitre I, encadré 2.
79. Il s'agit là d'une hypothèse basse qui ne prend aucunement en compte le caractère de « bien supérieur » des services de santé (qui impliquerait une élasticité de la demande de services de santé par rapport au revenu, au niveau macroéconomique, supérieure à 1). Elle suppose aussi, comme le confirment les dépenses relativement faibles des personnes âgées, une influence globale du vieillissement assez limitée.
80. Ce profil d'évolution des prix reste en deçà de la réalité car il n'envisage qu'un processus d'équilibrage des prix intérieurs, sans le moindre rattrapage direct des prix internationaux et européens.
81. Entre 1990 et 2001, le Ministre de la Santé a été remplacé chaque année, et pas un seul des nombreux projets de loi sur la santé qui ont été préparés n'a été adopté par le gouvernement et soumis au Parlement. La politique de la santé est un sujet de discorde au sein de la coalition au pouvoir depuis les élections de 2002, et le nouveau gouvernement s'est contenté d'une très brève déclaration générale sur ce thème.
82. On peut aussi considérer que les caisses d'assurance maladie jouent le rôle d'« acheteurs » pour le compte de l'ensemble de la population. Néanmoins, la couverture des soins de santé incombant de manière constitutionnelle et formelle aux pouvoirs publics, les caisses d'assurance maladie sont d'abord des « consommateurs » de soins.
83. Leurs conseils d'administration et leurs dirigeants ont été en place plus longtemps que les ministres de tutelle. Le président de la caisse la plus importante (VZP) n'a pas changé depuis 1991.
84. Le rôle important qu'elles ont joué dans la mise au point de « normes de capacité » en 1997 a représenté une contribution non négligeable. Conformément aux recommandations du ministère de la Santé et à la suite de cette évaluation, la VZP a refusé de signer de nouveaux contrats avec 176 prestataires, et résilié 130 contrats en cours (Association tchèque de recherche sur les services de santé, 1998). Les caisses d'assurance maladie ont aussi apporté leurs connaissances et joué les négociatrices dans la fixation des taux de remboursement de l'expérience GHM.
85. Ces tentatives n'ont pas toujours été couronnées de succès. Les caisses ne sont autorisées à refuser un contrat avec un prestataire que dans de rares cas, et sont confrontées à des difficultés politiques et réglementaires dans l'application de normes de qualité et de performance, notamment. Elles agissent néanmoins dans ce sens.

86. Les règles imposées par les lois et règlements et les influences politiques ne facilitent pas toujours l'utilisation des informations disponibles. Du côté du prestataire, les données concernant l'efficacité des traitements et les performances d'autres prestataires (concurrents) ne peuvent être rendues publiques pour des questions de confidentialité. D'un autre côté, les caisses sont en droit de présenter et de recommander les meilleurs prestataires à leurs assurés. Elles assurent également un suivi du comportement prescripteur des médecins, auxquels elles fournissent annuellement les résultats constatés dans ce domaine par rapport à des confrères de la même spécialité. Du côté du patient, dans le domaine où les abus sont les plus criants, c'est-à-dire les congés de maladie, il est impossible pour les caisses de suivre nominativement les médecins qui délivrent les certificats car les prestations sont gérées par un autre organisme de sécurité sociale.
87. Il manque une véritable concurrence, mais l'incitation à la sélection du risque est forte. Alors que 60 pour cent des primes collectées sont centralisés dans une caisse d'indemnisation, la péréquation des risques se fonde sur l'âge et n'utilise que deux catégories (les sociétaires ordinaires et les sociétaires de plus de 65 ans) sans se préoccuper des différences de morbidité.
88. Les incitations et les pouvoirs de décision que créera le système de GHM pour les gestionnaires et les médecins hospitaliers devront être contrôlés de près. Aujourd'hui exposés à de sérieuses contraintes budgétaires, les premiers verront leurs pouvoirs de gestion renforcés. Les seconds resteront moins soumis à des considérations financières et devraient continuer de rechercher la qualité. Toute tension entre les uns et les autres (c'est-à-dire entre une catégorie antérieurement secondaire et une catégorie antérieurement omnipotente) serait contre-productive et doit donc être évitée.
89. Les 11 centres hospitaliers universitaires, qui représentent environ 23 pour cent de la capacité en lits pour soins aigus, ne sont pas concernés par cette loi et seront gérés par le ministère de la Santé.
90. Pour assurer la transparence de ces opérations, il faudra mettre en place des garde-fous réglementaires. Les investisseurs privés seront par ailleurs tenus de faire la preuve de leur aptitude à gérer ces installations essentielles dans l'intérêt du public, et à la garantir financièrement.
91. À la fin des années 90, les hôpitaux étaient parvenus à obtenir des changements dans les mécanismes de paiement, avec une diminution de la part des paiements à l'acte et la restauration d'un financement quasi budgétaire sur la base de la capacité installée. Voir *supra*.
92. Les stratégies et technologies à forte intensité de main-d'œuvre sont pénalisées lorsque les hôpitaux ne sont pas tenus d'amortir leur capital et leurs coûts mais doivent financer intégralement leurs coûts d'exploitation, y compris leurs dépenses de main-d'œuvre et pharmaceutiques.
93. La position de la République tchèque dans le IMD World Competitiveness Scoreboard est passée de la 40^e place parmi les 49 économies évaluées en 2000 à la 29^e place en 2002. Voir IMD (2002). La dernière comparaison dont on dispose sur l'indice de liberté économique qui fait une étude comparative de 123 pays place la République tchèque à la 38^e position, après l'Estonie (35^e), parmi les économies en transition. Voir Gwartney et Lawson (2002).
94. La stratégie de croissance adoptée il y a trois ans par les autorités admettait par exemple la nécessité d'améliorer l'environnement juridique pour les entreprises, ainsi

que de promouvoir le gouvernement d'entreprise, les restructurations industrielles, la libéralisation des industries de réseau et l'enseignement professionnel. En revanche, elle ne visait pas à améliorer sensiblement l'efficacité du secteur public et les incitations au travail.

95. La croissance de la productivité pendant les années 90 a été également beaucoup plus rapide en Pologne qu'en République tchèque. Voir Landesmann et Stehrer (2002).
96. Par exemple, un haut responsable nommé pour mettre en œuvre le programme anti-corruption du gouvernement au ministère des Affaires étrangères a été arrêté en juillet 2002 et inculpé de détournement de fonds, de tentative d'assassinat visant un journaliste d'investigation et d'autres délits.
97. L'indice de perception de la corruption 2002 pour la République tchèque s'établit à 3.7 points (sur un barème de 0 à 10 points entre la corruption la plus extrême et l'absence totale de corruption), ce qui est bien inférieur aux 4.9 points attribués à la Hongrie (33^e place), aux 6 points de la Slovaquie (27^e place) et aux 9.7 points de la Finlande (1^{re} place). Voir Transparency International (2002).
98. Voir Djankov *et al.* (2000). Selon les données fournies au Secrétariat par les autorités, les performances tchèques se sont beaucoup améliorées depuis la fin des années 90, le délai moyen d'entrée sur le marché passant de 97 à 60 jours, et le nombre de procédures de 11 à 10, le coût d'entrée quant à lui étant ramené de 25 à 4 pour cent du PIB par habitant. Le délai d'entrée sur le marché peut être réduit de 34 jours si le demandeur se rend en personne au service des casiers judiciaires de Prague et au tribunal chargé des immatriculations pour obtenir les documents nécessaires au lieu de les demander par courrier ; cela étant, cette option accroît les coûts d'entrée sur le marché pour les créateurs d'entreprise qui ne résident pas dans la capitale.
99. Même en cas d'achat d'une entreprise déjà immatriculée, les pièces déposées au registre du commerce doivent être mises à jour avec les noms et adresses des nouveaux propriétaires, des administrateurs, etc. La présence de données fiables dans le registre, qui est accessible au public, améliore la transparence de l'environnement dans lequel opèrent les entreprises.
100. Dans les économies de marché avancées, comme l'Allemagne et le Royaume-Uni, dont les règles en matière de faillite favorisent les créanciers, le nombre de concordats ne représente qu'environ 1 pour cent des faillites. En revanche, l'incidence des concordats est beaucoup plus importante dans les systèmes de faillite favorisant les débiteurs, comme ceux des États-Unis ou de la France.
101. Le fabricant de camions *Tatra Kopřivnice* a été cédé au groupe financier SDC basé aux États-Unis, le producteur de tracteurs *Zetor* a été cédé à une entité slovaque (HTC Holding) et l'aciérie *Nová Hut'* a été cédée à la société holding LNM contrôlée par Ispat International, huitième producteur mondial d'acier. Les perspectives de cession de la deuxième aciérie contrôlée par l'État (*Vitkovice Steel*) et son principal fournisseur de charbon (OKD) sont incertaines, et c'est un groupe tchèque qui détient la dernière aciérie intégrée.
102. Les ventes de deux autres entreprises participant au programme de revitalisation (*Vitkovice Steel* et *ČKD Holding*) et de la participation résiduelle dans le groupe d'ingénierie *Škoda* ne sont pas encore achevées.
103. Chacune de ces entreprises vulnérables emploie plus de 100 salariés. Voir ministère de l'Industrie et du Commerce (2002).
104. Pour une description de l'effondrement de l'IPB et de sa cession à la CSOB, voir OCDE (2001), p. 156.

105. La CKA n'est pas autorisée à revendre les créances douteuses aux propriétaires initiaux des entreprises en difficulté. D'après de nombreux articles parus dans la presse, ceux-ci parviennent parfois à racheter des créances avec décote sur leur entreprise par le biais d'une succession de transactions à la suite de ventes de blocs de créances par la CKA. Voir par exemple *Hospodářské noviny*, 20 novembre 2002.
106. Unipetrol est né du regroupement d'entreprises rentables et d'entreprises non rentables du secteur pétrochimique, l'objectif étant de minimiser les pertes d'emplois postérieures à la privatisation. L'appel d'offres lancé en vue de la privatisation de ce conglomérat artificiel comportait des dispositions limitant le droit du nouveau propriétaire potentiel de fermer les parties non rentables du conglomérat pendant 8 ans. Ces restrictions se sont traduites par des soumissions très basses.
107. En dépit d'une simplification des procédures douanières en juillet 2002, le passage des frontières pour les camions reste encombré.
108. Les opérateurs en position dominante sont contrôlés à 100 pour cent par un conglomérat étranger (gaz naturel), sont partiellement entre les mains de l'État (principal opérateur de télécommunications) ou appartiennent totalement à l'État (principal producteur et distributeur d'électricité).
109. L'assistance technique fournie par l'autorité espagnole des télécommunications dans le cadre d'un programme de l'Union européenne a contribué à réduire quelque peu ce handicap en améliorant les qualifications du personnel actuel du CTU. En outre, le gouvernement a chargé un groupe de travail composé de représentants des autorités de régulation et des ministères compétents, qui a commencé à se réunir en novembre 2002, d'étudier la question.
110. Une filiale du FNM en a acquis 51 pour cent, tandis que le ministère du Travail et des Affaires sociales a acquis 15 pour cent du réseau haute tension. Cette dernière transaction est censée servir d'apport de fonds initial à l'Agence de sécurité sociale qui doit être créée.
111. La séparation partielle du réseau est insuffisante pour assurer la neutralité, tant que EZ continuera d'exercer un contrôle sur la gestion au titre de sa participation minoritaire.
112. Le lien entre les prix intérieurs du charbon et les prix réglementés du gaz naturel semble être un cas unique dans la zone de l'OCDE.
113. EZ a bien précisé qu'il s'agit là de la réduction maximum qu'elle juge acceptable, quelle que soit la décision prise par le régulateur en matière de prix. Voir *Profit*, 5 août 2002.
114. L'autorité de régulation de l'énergie a l'intention de mettre fin à cette distorsion dans un délai de 2 ans.
115. Voir Hájková (2002).
116. Voir *Trend*, 31 juillet 2002, p. 6.
117. Si ces négociations aboutissent à un plan de sauvetage, l'autorité de la concurrence devra examiner les conditions de celui-ci et n'approuver le renflouement que s'il est conforme aux règles de l'Union européenne en matière d'aides d'État.
118. Deux coopératives de crédit sont gérées par des administrateurs nommés par le gouvernement et 29 autres ont été soumises à des procédures de faillite. Par ailleurs, 51 autres coopératives de crédit ont été liquidées, 90 000 clients ayant reçu jusqu'à 90 pour cent de leur épargne de la part d'un fonds de garantie financé essentiellement sur le budget de l'État.

119. Pour une présentation générale des mesures prises par la KCP en matière de gouvernement d'entreprise, voir OCDE (2001), p. 160.
120. Pour une description de la privatisation par coupons en République tchèque et de ses effets défavorables sur le marché des capitaux et le secteur industriel, voir les *Études économiques* de 1998 et 2000.
121. La plus grande faillite de ce type, qui a eu lieu il y a un an, s'est traduite par des pertes de 2.2 milliards de couronnes pour 30 000 clients de la société de courtage KTP Quantum, dont le directeur général a été arrêté en mai 2002. Voir *Respekt*, 16 décembre 2002.
122. Voir Hanousek et Podpiera (2002).
123. D'après les enquêtes sur la population active, le nombre de chômeurs déclarés qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas travailler a augmenté de 60 pour cent, passant de 35 000 à 57 000 personnes entre le premier trimestre de 2001 et le premier trimestre de 2002.
124. Simultanément, le report du départ en retraite a été rendu plus avantageux par l'augmentation des niveaux de prestations.
125. Cette initiative semble avoir été inspirée par le programme du Royaume-Uni visant les jeunes qui quittent le milieu scolaire et se retrouvent au chômage.
126. En plus de l'indemnité de niveau de vie minimum versée par l'État, les bénéficiaires d'allocations de chômage ont également droit à des allocations de logement et à d'autres prestations financées par les autorités locales. Par conséquent, ils ne sont guère incités à accepter un emploi rémunéré au salaire minimum.
127. En outre, 100 000 étrangers travaillent en République tchèque de façon légale. Plus de la moitié d'entre eux sont des citoyens slovaques qui n'ont pas besoin de permis de travail, étant donné l'accord bilatéral passé entre la République tchèque et la République slovaque en ce qui concerne le marché du travail.
128. Le gouvernement a récemment soumis au Parlement un projet d'amendement à la loi sur les besoins sociaux (n° 4821/1991) qui régleme le niveau des prestations sociales. L'amendement stipule que seulement 70 pour cent des revenus du travail doivent être pris en compte dans le calcul de l'allocation de chômage, afin d'inciter les bénéficiaires à accepter des emplois faiblement rémunérés. Cet amendement améliorerait un peu les incitations au travail, mais il n'est pas certain que le Parlement l'adopte.
129. Le mauvais entretien des logements s'est déjà traduit dans certains cas par des transferts croissants.
130. « La réglementation des loyers est un moyen si efficace de dévaluer un bien donné en garantissant qu'à la veille d'une liquidation ou d'une faillite, les débiteurs donnent fréquemment leurs biens immobiliers en location. » Schönfelder (2001), p. 414.
131. L'augmentation estimée de l'emploi (50 000 personnes) permettrait de réaliser des économies budgétaires équivalentes à 1 pour cent du PIB. *Prague Business Journal*, 2-8 décembre 2002, p. 5.
132. Les travailleurs indépendants peuvent aussi s'affilier, à titre volontaire, au régime d'assurance maladie.
133. L'expérience de Flextronics, multinationale fabriquant des produits électroniques, illustre bien le problème. Lorsque cette entreprise a annoncé qu'elle allait fermer son usine de Brno (deuxième ville de la République tchèque), l'incidence des congés de maladie a augmenté de façon si spectaculaire qu'il a fallu faire venir des travailleurs de Slovaquie à un coût plus élevé, en dépit du fort chômage observé à Brno.

134. Le nombre de salariés non syndiqués visés par l'extension administrative des accords de branche est passé de 173 000 en 2000 à près de 270 000 par an en 2001 et 2002 (8½ pour cent de l'emploi salarié déclaré dans le secteur des entreprises).
135. Parallèlement, l'emploi indépendant est encouragé par des cotisations de sécurité sociale artificiellement basses, qui restent inférieures aux niveaux payés par les travailleurs rémunérés au salaire minimum.
136. Voir ([http://pisa.oecd.org/Docs/Download/PISA2001\(english\).pdf](http://pisa.oecd.org/Docs/Download/PISA2001(english).pdf)).
137. Elle sera de plus en plus nombreuse parce que le taux de fécondité de la minorité tzigane et sa structure par âge implique une croissance démographique beaucoup plus rapide que celle de la majorité non tzigane. Voir Kalibová (1999).
138. D'après les informations rassemblées par l'agence tchèque Invest, certains programmes d'enseignement secondaire et post-secondaire s'écartent de plus en plus des réalités du marché du travail, d'où un nombre croissant de diplômés qui n'ont pas les qualifications requises et une pénurie de diplômés ayant les compétences techniques et les connaissances linguistiques nécessaires pour travailler dans le secteur des entreprises privées.
139. Certaines mesures destinées à remédier à ce problème figureront dans un nouveau projet de loi sur le personnel enseignant, qui doit être soumis au Parlement au premier semestre de 2003.
140. Le nombre de salariés dans le secteur de l'administration publique a augmenté régulièrement, passant de 132 675 personnes en 1993 à 182 358 personnes en 2001.
141. Dans une mesure limitée, l'Union européenne fournit aussi certains financements (ISPA et, le cas échéant, SAPARD pour les infrastructures locales).
142. En dehors de la taxe routière, un certain pourcentage des taxes sur les hydrocarbures et les lubrifiants, ainsi que certains péages autoroutiers.
143. La législation en vigueur donne un avantage de coût de 10 pour cent aux soumissionnaires locaux, ce qui peut aboutir à des coûts excessivement élevés pour les projets.
144. Si le ratio des impôts au PIB est seulement un peu plus élevé en République tchèque que dans la moyenne des pays de l'OCDE, il dépasse de 5 points la moyenne du groupe de pays membres à bas revenu qui comprend la Corée, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie et la Turquie. Cette observation concorde avec une étude récente de la Banque mondiale sur la fiscalité dans les économies en transition (Mitra et Stern, 2002).
145. Les réformes prévues de la TVA et des taxes indirectes sont motivées par la nécessité d'harmoniser la réglementation fiscale tchèque avec celle de l'Union européenne. D'après les prévisions de recettes à moyen terme du ministère des Finances, ces réformes n'engendreront pas suffisamment de recettes pour permettre de fortes réductions des impôts sur les bénéficiaires et des charges sociales.

Glossaire

AUS	Australie
AUT	Autriche
BEL	Belgique
CAN	Canada
CEZ	Compagnie tchèque d'électricité
CHE	Suisse
CKA	Agence de consolidation
CZE	République tchèque
CZK	Couronne tchèque
CSOB	<i>Československá obchodní banka</i>
DEU	Allemagne
DNK	Danemark
ESP	Espagne
EUR	Euro
FIN	Finlande
FMI	Fonds monétaire international
FRA	France
GBR	Royaume-Uni
GRC	Grèce
HUN	Hongrie
IDE	Investissement direct étranger
IPB	<i>Investiční a poštovní banka</i>
IPC	l'indice des prix à la consommation
IRE	Irlande
ISL	Islande
ITA	Italie
JPN	Japon
KB	<i>Komerční banka</i>
KCP	Commission des opérations de bourse
KOB	Banque de consolidation
KOR	Corée
LUX	Luxembourg
MEX	Mexique
NLD	Pays-Bas
NOR	Norvège
NZL	Nouvelle-Zélande
PIB	Produit intérieur brut
POL	Pologne
PRT	Portugal

SCN	Système de comptabilité nationale
SFP	Statistiques des finances publiques
SVK	Slovaquie
SWE	Suède
TUR	Turquie
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
USA	États-Unis
VZP	Caisse générale d'assurance maladie

Bibliographie

- Association tchèque pour la recherche sur les services de santé (1998), *Czech Health Care System: Delivery and Financing*, Étude OCDE, Prague.
- Banque mondiale (2001), *Czech Republic: Enhancing the Prospects for Growth with Fiscal Stability*. Washington, D.C.
- Banque nationale tchèque (2002), *Foreign Direct Investment 2000*, Prague.
- Caisse générale d'assurance maladie (VZP) (2002), *The Annual Report for 2001*, Prague.
- Cutler D. (2002), « Equality, Efficiency, and Market Fundamentals: The Dynamics of International Medical-Care Reform », *Journal of Economic Literature*, Vol. XL, septembre.
- Djankov, S. *et al.* (2000), « The regulation of entry », *National Bureau of Economic Research Working Papers*, n° 7892.
- Observatoire européen des systèmes de soins de santé (2000), *Health Care Systems in Transition: Czech Republic*, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Evans R. (2002), « Lever les fonds : options, conséquences et objectifs pour le financement des soins de santé au Canada », *Étude de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada*, n° 27.
- Fitch Ratings (2002) *Pharmaceuticals in Central and Eastern Europe*, Emerging Markets Special Report.
- Gwartney, J et R. Lawson (2002), *The Economic Freedom of the World: 2002 Annual Report*, Cato Institute, Washington, D.C.
- Hájková, D. *et al.* (2002), « The Czech Republic's banking sector: Emerging from turbulent times », *Cahiers BEI*, vol. 7, n° 1, 55-72.
- Hanousek, J. et F. Palda (2002), « Quality of government services and the civic duty to pay taxes in the Czech and Slovak Republics and Other transition countries », *CERGE Working Paper*, Prague, septembre.
- Hanousek, J. et R. Podpiera (2002), « Information-driven Trading at the Prague Stock Exchange: Evidence from Intra-Day Data », *The Economics of Transition*, vol. 10, pp. 747-759.
- Hava P. (2002), *Comparative Institutional Reform in Social Policy: East-Central Europe in a European Context and the Case of Health Care Reforms in the Czech Republic*, document non publié, Prague.
- Havlik, P. (2001), « Patterns of catching-up in candidate countries' manufacturing industry », *WIIW Research Reports*, n° 278.
- Hellman, J. *et al.* (2000), « Are foreign investors and multinationals engaging in corrupt practices in transition economies? » *Transition Newsletter*, Vol. 11, n° 3-4, Banque mondiale.
- Hsiao W. (2000), « What Should Macroeconomists Know About Health Care Policy? A Primer », *Document de travail du FMI*, n° 136.

- Hurst J. (2000), « Challenges for health systems in Member Countries of the Organisation for Economic Co-operation and Development », *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé*, n° 78.
- AIE (2001), *Czech Republic: 2001 Review*, OCDE/AIE, Paris.
- IMD (2002), *World Competitiveness Yearbook*, IMD, Lausanne.
- Institute of Health Information and Statistics of the Czech Republic (2001), *Sample Survey of the Health Status of the Czech Population*, ministère de la Santé, Prague.
- Institute of Health Information and Statistics of the Czech Republic (2000), *Czech Health Statistics Yearbook*, ministère de la Santé, Prague.
- Kalibová, K. (1999), « Romové z pohledu statistiky a demografie », dans H. Balabanová et al., *Romové v České republice*, Socioklub, Prague.
- Kornai, J. (2001), « Hardening of the budget constraint: The experience of the post-socialist countries », *European Economic Review*, vol. 45, 1573-99.
- Kornai J. et J. McHale (2000), « Is post-communist health spending unusual », *Economics of Transition*, volume 8, pp. 369-399.
- Kovacs, M. A. (2003), « How Real Is the Fear? Investigating the Balassa-Samuelson effect in CEC5 countries in the prospect of EMU enlargement », *communication présentée à la conférence sur les stratégies monétaires pour les pays candidats à l'adhésion*, Budapest, 27-28 février.
- Landesmann, M. et R. Stehrer (2002), « The CEECs in the enlarged Europe: convergence patterns, specialization and labour market implications », *WIIW Research Reports*, n° 286.
- Ministère de l'Industrie et du Commerce (2002), *Survey of the Czech Economy and MIT Sectors in 2001*, Prague.
- Ministère de l'Intérieur (2002), *Public Administration Reform in the Czech Republic*, Prague.
- Mitra, P. et N. Stern (2002), « Tax systems in Transition », *Transition Newsletter*, octobre.
- OCDE (1995), *Nouvelles orientations dans la politique de santé*, Études de politique de santé, n° 7, Paris.
- OCDE (2000), *Études économiques, Hongrie*, Paris.
- OCDE (2000a), *Système de comptes de la santé*, Paris.
- OCDE (2001), *Études économiques, République tchèque*, Paris.
- OCDE (2002), *Perspectives de l'emploi*, Paris.
- OCDE (2002a), *Rapport final du projet sur la croissance*, Paris.
- OCDE (2002b), *Être à la hauteur : mesurer et améliorer la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2002c), *Éco-Santé OCDE 2002 : Analyse comparative de 30 pays*, Paris.
- OCDE (2002d), *Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles*, Paris.
- Organisation mondiale de la santé (2001), *Highlights on Health in Czech Republic*, Bureau régional de l'Europe, Copenhague.
- Orosz, E. et A. Burns (2000), « The Health Care System in Hungary », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 241.
- Rais, R. (2001), « Konkurs v ČR, jeho slabiny a perspektiva », www.rais.cz/konkurz.
- Rais, R. (2000), « I konkurs může být cestou k ozdravení podniku », communication présentée à un séminaire de l'Institute for International Research, 3-4 octobre.

- Redwood H. (1994), « Public Policy Trends in Drug Pricing and Reimbursement in the European Community », *PharmacoEconomics*, n° 6.
- Scarpetta, S. et T. Tressel (2002), « Productivity and convergence in a panel of OECD industries: do regulations and institutions matter? » *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 342.
- Schönfelder, B. (2001), « Debt collection, foreclosure and bankruptcy in the Czech Republic: an economic analysis », *Post-Communist Economies*, vol. 13, n° 4, pp. 409-30.
- Schreyer, P. et F. Koechlin (2002), « Purchasing power parities 1999 benchmark results », OCDE.
- Shiell A. et G. Mooney (2002), « Un cadre de détermination de l'ampleur du financement public des programmes et services », *Étude de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada*, n°16.
- Transparency International (2002), *Global Corruption Report*, Berlin.
- Vecernik, J. (2001a), *Czech social reform – a sustainable stagnation*. IWM/SOCO Project Comparative Institutional Reform in Social Policy.
- Vecernik (2001b), « Labour market flexibility and employment security: Czech Republic », *Employment Papers*, OIT, n° 2001/27.
- Vintrová, R. et al. (2002), *Sociální a ekonomické souvislosti integrace České republiky do Evropské unie*, Conseil de stratégie économique et sociale du gouvernement tchèque, Prague.

Table des matières

Évaluation et recommandations	9
I. Évolution économique récente	25
Production	25
Emploi et salaires	30
Inflation	38
Balance extérieure	40
Perspectives	44
II. Politique macroéconomique	51
Politique monétaire	51
Politique budgétaire	61
Évolution budgétaire récente	63
III. Assurer la viabilité budgétaire de soins de santé de qualité élevée	81
Un système de santé performant qui nécessite des ressources conséquentes	82
La viabilité budgétaire du système est sérieusement menacée	94
L'action des pouvoirs publics : les réformes déjà lancées et les réformes souhaitables	110
IV. Politiques structurelles et performance économique	121
Marchés de produits	122
Marchés financiers	148
Marchés du travail	155
Secteur public	166
Notes	172
Glossaire	186
Bibliographie	188
<i>Annexes</i>	
I. Comptes du secteur public	191
II. Fonds extrabudgétaires	194
III. Scénarios budgétaires pour le système de santé	198
IV. Une économie à deux vitesses	200
V. Chronologie économique	203

Liste des encadrés

1. L'impact économique des inondations	33
2. Trois scénarios de rattrapage	48
3. Les faiblesses qui entachent encore le dispositif budgétaire	62
4. Conséquences budgétaires de la régionalisation	65
5. Réforme des retraites	77
6. Des réformes de libéralisation précoces	89
7. La seconde vague de consolidation	92
8. Comment la hausse des dépenses s'est elle stabilisée ?	96
9. Les remboursements pharmaceutiques : un système moderne mais coûteux	100
10. Recommandations pour un programme intégré de réformes	115
11. Faillites et concordats	129
12. Incitations à l'investissement : un jeu stratégique à l'œuvre	138
13. Questions concernant les investissements en infrastructures	169

Liste des tableaux

1. Produit intérieur brut trimestriel	27
2. Produit intérieur brut trimestriel par secteur	29
3. Évolution des salaires	36
4. Emplois vulnérables	37
5. Balance des paiements	43
6. Prévisions à court terme	46
7. Scénarios à moyen terme	48
8. Monnaie et crédit	58
9. Recettes et dépenses des collectivités locales	66
10. Comptes des administrations publiques (base OCDE)	67
11. Budget de l'État : prévisions et résultats, 2001-031	69
12. Estimations du solde structurel et du solde conjoncturel	73
13. Dépenses obligatoires	75
14. Recettes et dépenses du secteur de l'assurance maladie	95
15. Capacité excédentaire calculée sur la base du projet de loi sur la santé	98
16. Critères régionaux et capacité effective	98
17. Améliorer les conditions dans lesquelles opèrent les entreprises : principales questions	124
18. Faillites	128
19. Participation du Fonds pour la propriété de l'État dans les entreprises stratégiques	134
20. Entrées d'investissement direct étranger	137
21. Situation financière dans l'industrie	140
22. Marchés financiers	149
23. Banques : principaux indicateurs	150
24. Bénéficiaires de prestations sociales en fonction du dispositif	158
25. Taux nets de remplacement pour les chômeurs	160
26. Niveau de vie minimum et salaire minimum	161

Annexes

A1. Fonds extrabudgétaires	196
A2. Garanties et engagements hors budget	197

Liste des graphiques

1. Performance macroéconomique	28
2. Croissance potentielle	31
3. Productivité du travail et chiffre d'affaires par catégorie d'entreprise	32
4. Emploi, chômage et population active	35
5. Évolution des prix	39
6. Compétitivité	41
7. Commerce international et entrées de capitaux	42
8. Indices de confiance dans le secteur privé	45
9. Évolution de l'inflation	53
10. Taux directeurs et primes de risque	55
11. Conditions monétaires	57
12. Taux des prêts et des dépôts	59
13. Structure des recettes et des dépenses des administrations publiques, 2003	64
14. Prévisions à moyen terme concernant le déficit du système de retraite et du système de santé	176
15. Viabilité du système public de retraite	78
16. État de santé en République tchèque et dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE, 1985 et 2000	83
17. La République tchèque a largement rattrapé les pays de l'OCDE	84
18. De sérieux problèmes subsistent	85
19. Un réseau de santé qui a été rationalisé durant la transition, mais reste dense	87
20. Diffusion des technologies modernes	88
21. Évolution régulière des dépenses de santé	94
22. Surconsommation de médicaments et congés de maladie	99
23. Aspects du problème du vieillissement	103
24. Des coûts de santé modérés par des prix bas, mais un rattrapage s'amorce	108
25. Scénarios budgétaires pour le système de santé	109
26. Productivité	123
27. Présence étrangère et productivité dans le secteur manufacturier	141
28. Tarifs des télécommunications	143
29. Tarifs d'accès à l'Internet et hôtes Internet	145
30. Prix de l'énergie	147
31. Prêts bancaires au secteur des entreprises non financières	152
32. Niveaux et taux d'emploi et de chômage	156
33. Taux de chômage par âge, sexe, niveau d'instruction et région	157
34. Résultats de l'enseignement : comparaison	165
<i>Annex</i>	
A1. PIB/emploi civil	201

STATISTIQUES DE BASE DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE¹

LE PAYS

Superficie (km ²)	78 864	Villes principales (milliers d'habitants) (1.1.2000)	
Terres cultivées (km ²)	42 798	Prague	1 186.9
		Brno	383.6
		Ostrava	321.2
		Plzeň	167.5

LA POPULATION

Population (milliers, 31 décembre 2001)	10 206	Population active civile occupée par secteur	
Densité au km ²	129.4	(% du total, 2001)	
Accroissement annuel de la population, 1996-2001 (%)	-0.02	Agriculture	4.8
Emploi (milliers, 2001)	4 707	Industrie	40.4
		Services	54.8

LE PARLEMENT

	Chambre des députés, mars 2003 (nombre de sièges)		
Parti social démocrate tchèque	70	Union pour la liberté/Union démocrate	31
Parti démocratique civique	58	chrétienne – Parti populaire Coalition	
Parti communiste	41	Total	200

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES²

% du PIB, 2002

Recettes courantes	40.9	Dépenses courantes, prêts nets exclus	46.2
Impôts directs	9.8	Consommation publique	21.7
Impôts indirects	10.3	Subventions aux entreprises	2.4
Cotisations de sécurité sociale	16.1	Prestations de sécurité sociale	13.5

LA PRODUCTION

PIB (en millions de dollars, 2001)	56 754	Composition de la production (% du PIB, 2001)	
PIB par habitant (\$, 2001)	5 561	Agriculture	4.2
Formation brute de capital fixe (% du PIB, 2001)	28.3	Industrie	40.0
		Services	55.8

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et de services (2001)		Importations de biens et de services (2001)	
(en milliards de dollars)	40.5	(en milliards de dollars)	42.0
(en % du PIB)	64.9	(en % du PIB)	68.2
Principales exportations (% du total, 2001)		Principales importations (% du total, 2001)	
Machines et matériel de transport	47.4	Machines et matériel de transport	42.2
Produits manufacturés	24.3	Produits manufacturés	20.2
Produits chimiques	6.4	Produits chimiques	10.9
Autres	21.9	Produits pétroliers	9.1
		Autres	17.6

LA MONNAIE

Unité monétaire: Koruny tchèque		Unités monétaires par \$	
		Année 2001	38.0
		Année 2002	32.7
		Fév. 2001	29.4

1. On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.
2. Les données, calculées par l'OCDE, sont fondées sur les comptes des administrations publiques qui sont fournis par le ministère des Finances sur la base des statistiques financières du FMI.

Source : OCDE.

Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

•

La situation économique et les politiques de la République tchèque ont été évaluées par le Comité le 27 janvier 2003. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 17 février 2003.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Rauf Gönenç et Jaromir Cekota sous la direction de Andreas Wörgötter.

•

L'étude précédente de la République tchèque a été publiée en juillet 2001.

Extrait de :

OECD Economic Surveys: Czech Republic 2003

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-cze-2003-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2004), « Évolution économique récente », dans *OECD Economic Surveys: Czech Republic 2003*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-cze-2003-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.